LES PRINCIPES DE LA LANGUE LATINE:

SUIVIS DES REGLES DE LA VERSIFICATION LATINE.

EN DEUX PARTIES.

PAR
J.-P. BOUCHER-BELLEVILLE.

Quidquid præcipies, esto brevis : ut cito dicta
Percipiant animi dociles, teneant que fideles.
Horat. de art. poet.

MONTREAL:

LECLERE ET JONES IMPRIMEURS.
1832.

LES PRINCIPES

DE LA

LANGUE LATINE.

PREMIÈRE PARTIE.

INTRODUCTION.

Les principes de la Langue Latine sont renfermés dans la *Grammaire Latine*, qui est *l'art de parler et d'écrire correctement en Latin.* L'Alphabet latin est le même que l'Alphabet français : il se divise de même en voyelles et en consonnes. Il faut observer seulement que la lettre *e*, quoiqu'elle ne soit pas marquée en latin d'un accent aigu, est fermée à la fin de toute syllabe. Ainsi *ducere* doit se prononcer comme s'il était écrit *ducéré.* Toutes les lettres se prononcent en latin.

Parties du Discours.

Il y a en latin huit sortes de mots, qu'on appelle *les parties du discours*, savoir: le *Nom*, l'*Adjectif*, le *Pronom*, le *Verbe*, l'*Adverbe*, la *Préposition*, la *Conjonction*, et l'*Interjection.* Il n'y a point d'article en latin.

PREMIÈRE ESPÈCE DE MOTS.

LE NOM.

Le nom est un mot qui *sert à désigner les objets existans ou qui sont considérés comme exister par l'idée que nous nous en formons*, comme : *Jacques, Québec, cheval, blancheur, honnêteté.*

Il y a deux sortes de noms ; le *nom commun* et le *nom propre.* Le nom commun est *celui qui convient à toute une classe d'objets*, comme : *homme, ville, fleuve.* Le nom propre est *celui qui distingue un objet des autres objets qui lui ressemblent*, comme : *Alexandre, Mont-réal, le Tibre.*

Dans les noms il faut considérer le *genre* et le *nombre.*

Genres des Noms.

Il y a en latin trois genres, le *masculin*, le *féminin* et le *neutre.*

1º. Le masculin appartient aux *hommes* et aux *animaux mâles*, comme : le père, *pater ;* le cheval, *equus.*

2º. Le féminin appartient aux *femmes* et aux *animaux femelles*, comme : la mère, *mater ;* la cavale, *equa.*

3º. Le neutre est le genre des noms de choses, *qui ne sont ni mâles ni femelles*, comme : le bras, *brachium.*

Remarque.—Tous les noms de choses qui ne sont ni mâles ni femelles, ne sont pas neutres en latin. Par ex : *liber*, le livre, est masculin et *penna*, la plume, est féminin.

Nombres des Noms.

Le nombre des noms est *la propriété qu'ils ont de désigner un ou plusieurs objets.* Si un nom ne désigne qu'un seul objet, il est du *nombre singulier.* Exemple : un homme, *homo.* S'il désigne plusieurs objets, il est du *nombre pluriel.* Exemple : des hommes, *homines.*

Des Cas.

En latin le même nom change sa dernière syllabe et prend ainsi différentes terminaisons. Ces différentes manières de terminer un nom s'appellent *cas.* Il y a en latin six cas, qui sont : le *nominatif*, le *génitif*, le *datif*, l'*accusatif*, le *vocatif*, et l'*ablatif.*

Dans toutes les déclinaisons, tant au sing. qu'au plur. il y a des cas semblables. Les nom. et les voc. le sont toujours, de même que le dat. et l'abl. plur.

Dans les noms neutres, les nom. les acc. et les voc. sont aussi semblables.

Déclinaisons.

Réciter tous les cas d'un nom, cela s'appelle *décliner*. Il y a cinq déclinaisons différentes que l'on distingue par la terminaison du génitif singulier. C'est de ce cas que se forment ordinairement tous les autres cas.

Première Déclinaison.

Dans cette déclinaison, le gén. sing. est en *æ*. On forme les autres cas en changeant *æ* en *am*, *â*, *arum*, *as*, *is*. On décline comme le nom suivant tous ceux dont le gén. est en *æ*. Ex : *musa*, *musæ*.

Singulier.	Pluriel.
Nom. Voc. Rosa, *Rose*,	Nom. Voc. Ros-*æ*, *Roses*.
Gén. Dat. Ros-*æ*.	Génitif, Ros-*arum*.
Accusatif, Ros-*am*.	Accusatif, Ros-*as*.
Ablatif, Ros-*â*.	Dat. Abl. Ros-*is*.*

---

* SUPPLÉMENT AUX DÉCLINAISONS.

Remarques sur la Première Déclinaison.

I. On trouve quelquefois *âs* pour le gén. sing. de la 1ère déclinaison. Ex : filii *terr-âs*, les fils *de la terre*. On trouve aussi *aï*. Virgile dit : *aul-aï* in medio, au milieu *de la cour*.

II. *Anima*, *asina*, *dea*, *domina*, *equa*, *filia*, *famula*, *liberta*, *mula*, *nata*, *socia*, ont la datif et l'ablatif pluriel en *abus*.

III. Il y a en latin quelques noms venus du grec que l'on rapporte à la prem. déclin. Ils se terminent en *as*, *æ* ; en *es*, *æ*, et en *e*, *es*. Le pluriel de ces noms est comme celui de *Rosa*.

	SINGULIER.		
Nom.	Æne-*as*,	Comet-*es*,	Epitom-*e*,
Gen.	Æne-*æ*,	Comet-*æ*,	Epitom-*es*,
Dat.	Æneæ,	Comet-*æ*,	Epitom-*e*,
Acc.	Æne-*an*,	Comet-*en*,	Epitom-*en*,
Voc.	Æne-*a*,	Comet-*e*,	Epitom-*e*,
Abl.	Æne-*â*,	Comet-*e*,	Epitom-*e*.

Seconde Déclinaison.

La seconde déclinaison a le gén. sing. en *i*. On forme les autres cas en changeant *i* en *o*, *um*, &c. On décline comme le suivant tous les noms masc. et fém. dont le gén. sing. est en *i*. Ex : *aper*, *apri*.

Singulier.	Pluriel.
Nom. Voc. Liber, *livre*.	Nom. Voc. Libr-*i*, *livres*.
Génitif, Libr-*i*.	Génétif, Libr-*orum*.
Accusatif, Libr-*um*.	Accusatif, Libr-*os*.
Dat. Abl. Libr-*o*.	Dat. Abl. Libr-*is*.

Remarque.—Dans les noms de cette déclinaison terminés en *us*, excepté *Deus*, *agnus* et *chorus*, on forme le voc. sing. en changeant *i* en *e*. Ex : nom. popul-*us*, gén. popul-*i*, voc. popul-*e*.

Troisième Déclinaison.

La troisième déclinaison a le gén. sing. en *is*. On forme les autres cas en changeant *is* en *i*, *em*, *e*, &c. On décline

---

Remarques sur la 2e. Déclinaison.

I. *Filius*, fils ; *genius*, génie et les noms propres en *ius* ont le voc. sing. en *i*. Ex : Nom. *filius*, gén. *filii*, voc. *fili*. Nom. *Eugen-ius*, gén. *Eugenii*, voc. *Eugen-i*.

II. *Deus*, *Dei*, Dieu, fait au pluriel, N. V. *Dii*, G. *Deorum* ou *Deûm*, Dat. Abl. *Deis* ou *Diis*, Acc. *Deos*.

III. Les noms propres en *eus* qui viennent du grec, se rapportent à la 2e. décl. N. Morph-*eus*, G. Morphe-*i*, ou Morphe-*os*, Acc. Morphe-*um*, Morphe-*on* ou Morpe-*a*, V. Morphe-*u*. D. Abl. Morphe-*o*.

Remarques sur la 3e. Déclinaison.

I. Les noms neutres terminés en *ma*, comme *poema*, *poematis*, ont le dat. et l'abl. plur. réguliers ou semblables au gén. sing. *poematibus* ou *poematis*.

II. *Bos: bovis* fait au pluriel, gén. *boum*, dat. abl. *bobus*.

III. *Jupiter* nom. et voc. fait : gén. *Jovis*, dat. *Jovi*, acc. *Jovem*, abl. *Jove*.

IV. Les noms venus du grec en *asis*, *esis*, *isis* font au gén. sing. *is* ou *eos*, à l'acc. *im* ou *in*, au gén. plur. *eon*. Ex : Nom. Phr-*asis*, gén. Phras-*is* ou Phras-*eos*, acc. Phras-*im* ou Phras-*in*, gén. plur. Phras-*eon*.

comme le suivant tous les noms masc. et fém. dont le gén. sing. est en *is*. Ex: *lex*, *leg-is*.

Singulier.	Pluriel.
Nom. Voc. Homo, *Homme*.	Nom. Acc. Voc. Homin-*es*, *Hommes*.
Génitif, Homin-*is*.	Génitif, Homin-*um*.
Datif, Homin-*i*.	Dat. Abl. Homin-*ibus*.
Accusatif, Homin-*em*.	
Ablatif, Homin-*e*.	

V. *Heros*, *Hero-is* fait à l'acc. sing. *Hero-em* ou *Hero-a*, et à l'acc. plur. *Hero-es* ou *Hero-as*. Ainsi se déclinent: 1°. les noms grecs en *as*, *adis*, comme *Pallas*, *Palladis*; 2°. ceux en *is*, *idis*, comme *Phillis*, *Phillidis*; mais les masculins font mieux *im* ou *in*, comme *Daphnis*, *Daphnidis*, acc. *Daphn-im* ou *Daph-in*; 3°. ceux en *er*, *eris*, comme *crater*, *crateris*; 4°. certains noms de peuples, comme *Macedo*, *Macedonis*, *Phryx*, *Phrygis*, *Arcas*, *Arcadis*, &c.

Sur l'Accusatif Singulier.

Beaucoup de noms de la 3e. décl. tels que *vis*, *sitis* et *tussis*, ont l'acc. sing. en *im*. Parmi eux sont encore les noms de villes en *polis* et les noms de rivières en *ar* et en *is*, comme: *Mariano-polis*, Mont-réal; *Ar-ar*, la Saône; *Tiber-is*, le Tibre. Plusieurs autres noms ont l'acc. indifféremment en *em* ou en *im*. L'usage fera connaître les uns et les autres.

Sur l'Ablatif Singulier.

Les noms de la 3e. décl. ont l'abl. sing. en *i* ou en *e*, selon qu'ils ont l'acc. en *im* ou en *em*, l'abl. se formant en retranchant *m* de l'acc. Cependant les noms de mois ont l'abl. en *i*, quoiqu'ils aient l'acc. en *em*, de même que la plupart des noms neutres en *al*, *ar*, *e* et quelques autres que l'usage apprendra.

Sur le Nominatif Pluriel.

Dans les noms neutres en *al*, *ar*, *e*, le nominatif plur. est en *ia*. Ex: *anim-al*, *animal-is*, *animal-ia*.

Sur le Génitif Pluriel.

Les noms suivans ont le gén. pl. en *ium*. 1°. tous les noms en *ns* et les noms neutres en *al*, *ar*, *e*. 2°. la plupart des noms qui n'ont qu'une syllabe au nom. sing. comme *lis*, *litis*, de même que beaucoup de ceux en *es* et en *is* qui n'ont pas plus de syllabes au gén. qu'au nom. comme *clades*, *cladis* 3°. les noms qui ont ou pouvent avoir l'abl. en *i*.

décline comme le suivant tous les noms dont le nom. est en *es* et le gén. en *ei*. Ex : *speci-es, speci-ei.*

Singulier.		Pluriel.	
Nom. Voc.	Di-*es*, *jour*.	Nom. Acc. Voc.	Di-*es*, *jours*
Gén. Dat.	Di-*ei*,	Génitif,	Di-*erum*,
Accusatif,	Di-*em*,	Dat. Abl.	Di-*ebus*.
Ablatif,	Di-*e*,		

Quatrième Déclinaison.

Dans cette déclinaison le gén. sing. est en *ûs*. On forme les autres cas en changeant *ûs* en *ui*, *um*, &c. On décline comme le suivant tous les noms dont le gén. sing. est en *ûs*. Ex : *quercus*, *querc-ûs*.

Singulier.	Pluriel.
Nom. Voc. Fructus, *fruit*.	Nom. Acc. Voc. Fruct-*us*. *fruits*.
Génitif, Fruct-*ûs*.	Génitif, Fruct-*uum*.
Datif, Fruct-*ui*.	Dat. Abl. Fruct-*ibus*.
Accusatif, Fruct-*um*.	
Ablatif, Fruct-*u*.	

Cinquième Déclinaison.

La cinquième déclinaison a le nom en *es* et le gén. en *ei*. On forme les autres cas en changeant *ei* en *em*, *e*, &c. On

---

Remarques sur la 4e. Déclinaison.

I. *Jesus* nom. fait à l'acc. *Jesum* et à tous les autres cas *Jesu*.

II. *Arcus*, *artus*, *lacus*, *partus*, *portus*, *quercus*, *specus*, *tribus* et *veru* ont le dat. et l'abb. plur. en *ubus*.

III. N. *Domus*, g. *Domûs* ou *Domi* fait au dat. *Domui* ou *Domo*, à l'abl. *Domo*, au g. plur. *Domuum* ou *Domorum* et à l'acc. *Domos*.

IV. Autrefois le g. sing. de cette décl. était en *uis* : on disait par ex : fruct-*uis* pour fruct-*ûs*. On retranche quelquefois l'*i* final du dat. Virgile dit : parce *metu* pour *metui*.

Remarques sur la 5e. Déclinaison.

I. Il n'y a guère que *res* et *dies* dont le dat. et l'abl. plur. soient usités.

II. Le gén. sing. de cette décl. se terminait aussi en *e* et en *i*. Horace met *fide* pour *fidei* et Corn. Nepos *perniciî* pour *perniciei*.

Noms Neutres.

Il n'y a de noms neutres que dans la seconde, la troisième et la quatrième déclinaison. Dans ces noms le Nom. l'Acc. et le Voc. tant du sing. que du plur. sont semblables, et au plur. il sont terminés en *a*.

1º Dans la seconde et dans la troisième déclinaison on change *i* ou *is* en *a* pour le Nom. l'Acc. et le Voc. pluriels. Ex : *bellum, bell-i, bell-a ; corpus, corpor-is, corpor-a.*

2º Les noms neutres de la quatrième déclinaison ont tous les cas du sing. semblables et terminés en *u*. Au pluriel, on change *u* en *ua* pour le Nom. l'Acc. et le Voc. en *uum* pour le Gén. en *ibus* pour le Dat. et l'Abl..

Noms irréguliers.

Il y a des noms qui changent au plur. de genre ou de déclinaison, comme *cœlum, cœli*, neutre, qui fait au plur. *cœli, cœlorum* masculin ; *vas, vasis*, de la troisième déclinaison, qui fait au plur. *vasa, vasorum* de la seconde. Ces changemens sont indiqués dans le dictionnaire.

Régime du nom.*

Pour diminuer la trop grande étendue d'un nom, on met après lui en français un autre mot, ordinairement avec *de* entre les deux. On appelle ce second mot *régime du nom.* Ainsi dans cet exemple, *l'étude de la grammaire ;* le mot *grammaire* sert à diminuer la trop grande étendue du mot *étude*, qui alors ne peut plus être pris pour toute espèce d'étude, mais seulement pour l'étude *de la grammaire.*

On connaît qu'un mot est *régime d'un nom*, quand on peut faire la question *quelle espèce de ?* avant le mot dont on veut connaître si l'étendue est diminuée : le mot qui vient en réponse est le *régime du nom.* Ainsi dans cet exemple, *l'étude de la grammaire ;* on demande, *quelle es-*

---

* On appelle en général *régime*, un ou plusieurs mots qui achèvent d'exprimer l'idée commencée par un autre mot. Ex : Action digne de *louange.* Je hais le *mensonge* et le *parjure.* Je vais à *Québec.* Les mots *grammaire, louange, mensonge* et *parjure, Québec* achèvent d'exprimer l'idée commencée par les mots qui les précèdent.

pèce d'étude? on répond, *de la grammaire:* ce mot *grammaire* est le régime du premier mot *étude.*

Règle.—Le *régime du nom* se met en latin au génitif. Ex: l'étude *de la grammaire,* studium *grammaticæ*....L'amour *des sciences,* amor *scientiarum*....La beauté *des campagnes du Canada,* amœnitas *rurum Novæ-franciæ.*

Remarque.—Ces mots *le, la, les, de, du, des* et le plus souvent *un, une* ne s'expriment point en latin. Ex: *la* gloire, *gloria; un* homme, *homo.*

SECONDE ESPÈCE DE MOTS.

L'ADJECTIF.

L'adjectif est *un mot que l'on ajoute aux noms exprimés ou sous-entendus et qui sert à marquer la qualité ou la quantité des objets qu'il modifie.*

On connaît qu'un mot est adjectif, quand on peut y joindre le mot *personne* ou le mot *chose.* Ainsi *utile* est un adjectif, parce qu'on peut dire *personne utile, chose utile.*

Les adjectifs se déclinent en latin et ils ont les trois genres, masculin, féminin et neutre. Il y en a qui se rapportent à la première et à la seconde déclinaison, comme: *niger, nigra, nigrum; satur, satura, saturum; bonus, bona, num.* La terminaison *er, ur* ou *us* pour le masculin se décline sur *liber* ou *populus:* la terminaison *a,* pour le féminin, se décline sur *rosa:* la terminaison *um,* pour le neutre, se décline sur *bellum.*

Adjectif de la 1ère. et de la 2de. Déclinaison.

SINGULIER.

	m.	f.	n.	
Nom.	bonus,	bona,	bonum,	*bon*, *bonne*.
Gén.	bon-*i*,	bon-*œ*,	bon-*i*.	
Dat.	bon-*o*,	bon-*œ*,	bon-*o*.	
Acc.	bon-*um*,	bon-*am*,	bon-*um*.	
Voc.	bon-*e*,	bon-*a*,	bon-*um*.	
Abl.	bon-*o*,	bon-*â*,	bon-*o*.	

PLURIEL.

Nom. Voc.	bon-*i*,	bon-*œ*,	bon-*a*,	*bons*, *bonnes*.
Gén.	bon-*orum*,	bon-*arum*,	bon-*orum*.	
Acc.	bon-*os*,	bon-*as*,	bon-*a*.	
Dat. Abl.	bon-*is*,	bon-*is*,	bon-*is*.	

Adjectifs de la 3e. Décliclinaison.

Règle.—Les adjectifs de la 3e. décl. se déclinent sur *homo, hominis :* mais l'ablatif singulier est en *i*, le nom. pluriel en *ia*, et ordinairement le gén. pluriel en *ium*.

1º. Si l'adjectif a trois terminaisons au singulier, comme *celeber*, *celebris*, *celebre ;* la première est pour le masculin seulement, la seconde est pour le masculin et le féminin, la troisième pour le neutre. Ex :

SINGULIER.

	m.	m. f.	n.	
Nom. Voc.	celeber,	celebris,	celebre,	*illustre*,
Génitif,	celebr-*is*,	celebr-*is*,	celebr-*is*,	
Accusatif,	celebr-*em*,	celebr-*em*,	celebr-*e*,	
Dat. Abl.	celebr-*i*,	celebr-*i*,	celebr-*i*.	

PLURIEL.

	m. f.	n.	
Nom. Acc. Voc.	celebr-*es*,	celebr-*ia*,	*illustres*.
Génitif,	celebr-*ium*,	celebr-*ium*,	
Dat. Abl.	celebr-*ibus*,	celebr-*ibus*.	

2º. Si l'adjectif n'a que deux terminaisons au nom. La première est pour le masculin et le féminin, et la seconde pour le neutre. Ex :

SINGULIER.

	m. f.	n.	
Nom. Voc.	fortis,	forte,	*courageux*,
Génitif,	fort-*is*,	fort-*is*,	
Accusatif,	fort-*em*,	fort-*e*.	
Dat. Abl.	fort-*i*,	fort-*i*.	

PLURIEL.

Nom. Acc. Voc.	fort-*es*,	fort-*ia*,	*courageux.*
Génatif,	fort-*ium*,	fort-*ium*,	
Dat. Abl.	fort-*ibus*,	fort-*ibus*.	

3º. Il y en a qui n'ont qu'une terminaison à tous les cas, excepté à l'accusatif sing. Ils ont l'abl. sing. en *i* ou en *e*: mais les participes présens, dont on parlera plus bas, l'ont seulement en *e*.

SINGULIER.

	m. f.	*n.*	
Nom. Voc.	prudens,	prudens,	*sage.*
Génitif,	prudent-*is*,	prudent-*is*,	
Datif,	prudent-*i*,	prudent-*i*,	
Accusatif,	prndent-*em*,	prudens,	
Ablatif,	prudent-*i* ou prudent-*e*,	prudent-*i* ou prudent-*e*.	

PLURIEL.

Nom. Acc. Voc.	prudent-*es*,	prudent-*ia*,	*sages.*
Génitif,	prudent-*ium*,	prudent-*ium*,	
Dat. Abl.	prudent-*ibus*,	prudent-*ibus*.	

Régime des Adjectifs.

Plusieurs adjectifs ont des régimes. Les uns veulent au génitif le nom qui les suit, d'autres le veulent au datif, &c. Ces différens régimes sont ordinairement marqués dans le dictionnaire de cette manière :

Pour marquer que le nom qui vient après l'adjectif doit se mettre :

	on trouve	
Au génitif,		*alicujus rei.*
Au datif,		*alicui.*
À l'accusatif,		*aliquid, in aliquid* ou *ad aliquid.*
À l'ablatif,		*re aliquâ, è re aliquâ* ou *à re aliquâ.*

Supposons qu'on ait par ex : ces mots à mettre en latin, *digne de louange*, en cherchant dans le dictionaire, le mot *digne*, on trouvera *digne de quelque chose*, en latin *dignus* suivi ou précédé des mots *alicujus rei* marque du génitif. L'on mettra donc en latin *louange* au génitif, dignus *laudis.*

Accord des Adjectifs.

L'adjectif doit toujours être du même genre, du même nombre et du même cas que le nom qu'il qualifie. Ex : un

m. f.
bon père, *bonus pater ;* une bonne mère, *bona mater ;* un
n.
bon exemple, *bonum exemplum ;* des hommes méchans,
m. f.
homines pravi ; des femmes méchantes, *mulieres pravæ ;*
n.
des exemples pernicieux, *exempla prava.*

TROISIÈME ESPÈCE DE MOTS.

LE PRONOM.

Le pronom est *un mot qui tient la place du nom.*

Les pronoms se divisent en *pronoms personnels, pronoms possessifs, pronom relatif, pronoms absolus, pronoms démonstratifs* et *pronoms indéfinis.*

Pronoms Personnels.

Les pronoms personnels sont *ceux qui désignent les personnes.* Il y a trois personnes : la première est *celle qui parle,* la seconde est *celle à qui l'on parle,* la troisième est *celle à qui l'on parle.*

Pronom de la première Personne.

SINGULIER.	*m.f.n.*	PLURIEL.	*m.f.n.*
Nom.	ego, *je, me, moi.*	Nom. Acc.	nos, *nous.*
Gén.	meî.	Gén.	nostrûm ou nostrî.
Dat.	mihi.	D. Ab.	nobis.
Ac. Ab.	me.		

Pronom de la seconde Personne.

SINGULIER.	*m.f.n.*	PLURIEL.	*m.f.n.*
N. V.	tu, *tu, toi, te, vous,*	N. Ac. V.	vos, *vous,*
Gén.	tuî,	Gén.	vestrûm ou vestrî,
Dat.	tibi,	D. Abl.	vobis.
Acc. Ab.	te.		

Pronoms de la troisième Personne.

SINGULIER.

	m.	f.	n.	
Nom.	is,	ea,	id,	*il, elle, lui, le, la, y, en,*
Gén.	ejus,	ejus,	ejus,	
Dat.	ei,	ei,	ei,	
Acc.	eum,	eam,	id,	
Abl.	eo,	eâ,	eo.	

PLURIEL.

	m.	f.	n.	
Nom.	ei ou ii,	eæ,	ea,	*ils, elles, eux, les, leur, y, en.*
Gén.	eorum,	earum,	eorum,	
Acc.	eos,	eas,	ea,	
D. Ab.	eis ou iis,	eis ou iis,	eis ou iis.	

Les pronoms démonstratifs que l'on verra plus bas s'emploient souvent au lieu de *is, ea, id.*

Il y a outre le pr. *is, ea, id,* un autre pronom de la 3e personne qu'on appelle *réfléchi.* Il fait : gén. *suî,* dat. *sibi,* acc. abl. *se,* et signifie *se, soi, soi-même, lui-même, elle-même, eux-mêmes, elles-mêmes.*

Pronoms Possessifs.

Les pronoms possessifs sont ceux qui *marquent la possession qu'on a des personnes ou des choses ;* ce sont :

m.	f.	n.
Meus,	mea,	meum ; *mon, ma, le mienne, la mien.*
Tuas,	tua,	tuum ; *ton, ta, le tien, la tienne.*
Suus,	sua,	suum ; *son, sa, leur, le sien, la sienne.*
Cujus,	cuja,	cujum ; *de qui.*
Noster,	nostra,	nostrum ; *notre, le nôtre, la nôtre.*
Vester,	vestra,	vestrum ; *votre, le vôtre, la vôtre.*

Ils se déclinent comme *bonus* et *niger* : mais *meus* fait *mi* au voc. sing. masc.

Pronom Relatif.

Le pronom relatif est *celui qui, tenant la place d'un nom ou d'un pronom qui précède, sert à joindre deux phrases ensemble.* On appelle le nom ou le pronom qui précède *antécédent.*

SINGULIER.

	m.	f.	n.	
Nom.	qui,	quæ,	quod,	*qui, que, dont, où, quoi, lequel, laquelle.*
Gén.	cujus,	cujus,	cujus,	
Dat.	cui,	cui,	cui,	
Acc.	quem,	quam,	quod,	
Abl.	quo,	quâ,	quo.	

PLURIEL.

Nom.	qui,	quæ,	quæ,	*qui, que, dont, où, lesquels, lesquelles.*
Gén.	quorum,	quarum,	quorum,	
Acc.	quos,	quas,	quæ,	
D. Abl.	quibus ou queis,	quibus ou queis,	quibus ou queis.	

Pronoms Absolus.

Les pronoms absolus sont ceux qui *servent à interroger ou à marquer quelque doute, quelque surprise*, &c. Ce sont :

Quis, quœ, quid, (et *quod* avec un nom ;) *quisnanm, quœnam, quidnam* et *quodnam* ; *ecquis, ecqua, ecquid* et *ecquod ; qui, que, quoi, quel, quelle, qui est-ce qui, qu'est-ce que.* Ils se déclinent tous trois comme *qui, quœ, quod ;* mais dans *quisnam*, la syllable *nam* reste la même, et *ecquis* fait *ecqua* au N. à l'Acc. et au V. plur. neutres.

Pronoms Démonstratifs.

Les pronoms démonstratifs sont ceux qui *servent à montrer les objets dont on parle.*

SINGULIER.

	m.	f.	n.	
Nom.	hic,	hœc,	hoc,	*ce, cet, ceci, celui-ci, celle-ci.*
Gén.	hujus,	hujus,	hujus,	
Dat.	huic,	huic,	huic,	
Acc.	hunc,	hanc,	hoc,	
Abl.	hoc,	hâc,	hoc.	

PLURIEL.

Nom.	hi,	hæ,	hæc,	*ces, ceux-ci, celles-ci, ces choses.*
Gén.	horum,	harum,	horum,	
Acc.	hos,	has,	hœc,	
D. Ab.	his,	his,	his.	

SINGULIER.

	m.	*f.*	*n.*
Nom.	iste,	ista,	istud, *ce, cet, ceci, celui-ci, celle-ci.*
Gén.	ist-*ius*,	ist-*ius*,	ist-*ius*,
Dat.	ist-*i*,	ist-*i*,	ist-*i*.

Les autres cas se déclinent comme *bonus, bona, bonum. Ille, illa, illud,* qui signifie *ce, cet, cela, celui-là, celle-là,* fait de même au gén. ill-*ius* et au dat. ill-*i*....

Is, ea, id est aussi un pronom démonstratif ayant la même signification que *hic, hœc, hoc.*

Pronoms Indéfinis.

Les pronoms indéfinis sont ceux qui *désignent les objets d'une manière indéterminée.* Ils sont tantôt joints à des noms et tantôt seuls. Ce sont :

Idem, eadem, idem ; même, le même, (avant un nom.) Il se décline comme *is, ea, id,* mais le syllabe *dem* reste toujours la même.

m.	*f.*	*n.*
Alius,	alia,	aliud ; *autre,* (en parlant de plusieurs.)
Ullus,	ulla,	ullum ; *aucun,* (sans négation.)
Nullus,	nulla,	nnllum ; *aucun, nul, pas, un,* (avec négation.)
Nonnullus,	nonnulla,	nonnnullum ; *quelque.*
Totus,	tota,	totum ; *tout, tout entier.*
Alter,	altera,	alterum ; *autre,* (en parlant de deux.)
Uter,	utra,	utrum ; *lequel des deux, celui des deux qui.*
Neuter,	neutra,	neutrum ; *ni l'un ni l'autre, aucun des deux.*
Alteruter,	alterutra,	alterutrum ; *l'un ou l'autre, l'un des deux.*
Uterque,	utraque,	utrumque ; *l'un et l'autre, tous les deux.*
Ipse,	ipsa,	ipsum ; *même, lui-même, elle-même,* (apr. un nom.)

Ils se déclinent comme *iste, ista, istud.** Ceux qui suivent se déclinent comme *qui, quœ, quod.*

	m.	*f.*	*n.*	
Nom.	quicumque,	quœcumque,	quodcumque ;	*quiconque, chacun.*
Gén.	cujuscumque,	dat.	cuicumque, &c.	
	quidam,	quœdam,	quoddam et quiddam ;	*un certain.*
	quilibet,	quœlibet,	quodlibet et quidlibet,	*qui l'on voudra, chacun,*
	et quivis,	quœvis,	quodvis et quidvis ;	
	quispiam,	quœpiam,	quodpiam et quidpiam,	*quelqu'un, quelque.*
	et quisquam,	quœquam,	quodquam et quidquam,	

---

*L'adjectif *solus, sola, solum, seul,* se décline encore de la même manière.

* quisquis,		quidquid ;	*quoique ce soit, tout ce qui.*
† aliquis,	aliqua,	aliquod et aliquid ;	*quelqu'un* / *quelque.*
quisque,	quœque,	quodque et quidque,	*chacun,*
‡ et unusquisque,	unaquœque,	unumquodque ;	*chaque.*

Règle des Pronoms.

I. Le pronom relatif doit s'accorder en genre et en nombre avec son antécédent. Ex : le père qui, *pater qui ;* la mère qui, *mater quæ ;* la guerre qui, *bellum quod ;* les guerres qui, *bella quæ.*

II. Les autres pronoms, quand ils ne sont pas joints à des noms, se mettent au même genre, au même nombre et au même cas que se mettraient les noms dont ils tiennent la place. Ex : *Orestillam* commendo, *eam* ab injuriâ defendas ; je vous recommande Orestilla, protégez-*la* contre l'injustice

Remarque.—Plusieurs pronoms se joignent souvent à des noms : ce sont alors de véritables adjectifs et ils en suivent la règle. Ex : per *liberos tuos* rogatus ; je vous en conjure au nom de vos enfans.

QUATRIÈME ESPÈCE DE MOTS.

LE VERBE.

Le verbe est un mot qui *affirme que l'on est, que l'on fait ou que l'on souffre quelque chose.* Ex : *Je suis, tu joues, il est aimé.*

Dans les verbes, il faut considérer les *Modes*, les *Temps*, les *Nombres* et les *Personnes.*

---

* Il n'a que les cas suivans : dat. sing. *cuicui,* abl. *quoquo,* acc. plur. *quosquos.*

† Il fait *aliqua* au N. au V. et à l'acc. plur. neutres. Avant au nom pluriel de choses qui se comptent, il fait *aliquot* indéclinable.

Quand ce pronom et l'adverbe *aliquandò* suivent immédiatement l'un des mots *si, nisi, ne, num, què, sive,* on retranche ordinairement *ali.* Ex : *si quis,* dicat ; si quelqu'un dit.

‡ On décline *unus* et *quisque.* Gén. *uniuscujusque,* dat. *unicuique,* acc. *unumquemque, unamquamque, unumquodque,* abl. *unoquoque, unâquâque, unoquoque.*

Des Modes.

Les modes sont les différentes manières de marquer l'affirmation. Il y a en latin cinq modes, savoir : l'*Infinitif*, le *Participe*, l'*Indicatif*, le *Subjonctif* et *l'Impératif*.

I. L'infinitif marque l'affirmation *en général*, sans nombres ni personnes, ne fesant pour ainsi dire que nommer l'état ou l'action. Ex : *amare*, aimer. Ce mode contient les *gérondifs* et les *supins* qui sont comme des noms formés du verbe.

II. Le participe marque l'état ou l'action *comme une qualité*. Il est ainsi nommé parcequ'il *participe* de la nature du verbe et de l'adjectif. Les participes se déclinent en latin et ils suivent la règle des adjectifs. Ex : N. *amans*, G. *amantis*, aimant : *amatus*, *amata*, *amatum*, aimé.

III. L'indicatif exprime *simplement* l'affirmation. Ex : *amo*, j'aime.

IV. Le subjonctif exprime *le désir* ou *le doute* qu'une chose soit ou qu'elle se fasse. Ex: Cupio ut *veniat*, je souhaite qu'il vienne....Dubito an *veniat*, je doute qu'il vienne.

V. L'impératif exprime l'affirmation *avec ordre* ou *exhortation*. Ex : *fugite*, fuyez ; *amemus*, aimons.

Des Temps.

Les temps sont certaines inflexions des verbes qui désignent à quel temps on doit rapporter ce qu'on affirme d'une chose. Il y a trois temps : le *présent*, le *passé* et le *futur*.

I. Le présent marque que la chose se fait. Il y a deux présens : 1º. le *présent absolu* qui marque que la chose se fait au moment que l'on en parle. Ex : je lis, *lego*. 2º. le *présent relatif*, qui marque qu'une chose était présente dans un temps passé. Ex : je lisais, *legebam*.

II. Le passé marque que la chose a été faite. Il n'y a que deux passés en latin. 1º. le *passé absolu* qui marque simplement que la chose a été faite. Ex : j'ai lu, *legi*. 2º. le *plus-que-passé* qui marque une action passée avant une autre aussi passée, mais subordonnée à la première. Ex: j'avais lu, *legeram*.

III. Le futur marque que la chose se fera. Il y a deux futurs. 1º. le *futur absolu* qui marque simplement qu'une chose se fera, Ex : j'aimerai, *amabo*. 2º. le *futur passé*

qui marque qu'une chose sera faite, lorsqu'une autre se fera. Ex : j'aurai aimé, *amavero.*

Des Nombres et des Personnes.

Il y a dans les verbes, comme, dans les noms, les adjectifs et les pronoms, deux *nombres*, le *singulier* et le *pluriel*, et dans chaque nombre trois *personnes.*

C'est de la première personne du singulier de chaque temps que se forment ordinairement les autres.

I. Si la première personne du singulier d'un temps est terminée par *o*, en change généralement *o* en *is*, *it*, *imus*, *itis*, *unt*, pour les autres personnes.

II. Si elle est terminée par *m*, on change *m* en *s*, *t*, *ums*, *tis*, *nt*, pour les autres.

III. Si elle est terminée par *i*, on change *i* en *isti*, *it*, *imus*, *istis*, *erunt* ou *ere*, pour les autres.

Des différentes espèces de Verbes.

Il y a cinq espèces de verbes, savoir : le *verbe actif*, le *verbe passif*, le *verbe neutre*, le *verbe déponent* et le *verbe unipersonnel.*

Des Conjugaisons.

Conjuguer un verbe, c'est en réciter de suite les différens modes avec leurs temps, leurs nombres et leurs personnes.

Il y a quatre conjugaisons différentes, que l'on distingue par les terminaisons du présent de l'infinitif et du présent absolu de l'indicatif. La première est en *are*, *o*, comme am-*are*, am-*o*. La seconde en *ere*, *eo*, comme mon-*ere*, mon-*eo*. La troisième en *ere*, *o*, comme leg-*ere*, leg-*o*. La quatrième en *ere*, *io*, comme accip-*ere*, accip-*io*, ou en *ire*, *io*, comme aud-*ire*, aud-*io*.

Le présent absolu et le passé de l'indicatif, le présent de l'infinitif et le supin sont tout formés et se trouvent dans le Dictionnaire : c'est de ces quatre temps que se forment tous les autres.

Verbe Actif.

Le verbe actif est celui après lequel on peut mettre *quelqu'un* ou *quelque chose.* Ainsi *aimer* est un verbe actif, parce qu'on peut dire *aimer quelqu'un* ou *aimer quelque chose.*

Conjugaison du Verbe actif.

FORMATION. — MODÈLE.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Est tout formé et se termine en *re*.

Dilige-*re*, *aimer*.

GÉRONDIFS.

Se forment du présent absolu de l'indic. en changeant dans la 1ère. conjugaison *o* en *andi*, *ando*, *andum*, et dans les autres *eo* ou *o* en *endi*, *endo*, *endum*.

Dilig-*endi*, *d'aimer*.
Delig-*endo*, *en aimant*.
Delig-*endum*, *pour aimer*.

SUPINS.

Le premier supin est tout formé et se termine en *um*. En retranchant *m* du premier supin, on a le second.

Dilect-*um*, *aimer*.
Dilect-*u*, *à aimer*.

PASSÉ.

Se forme du passé de l'indicatif en en changeant *i* en *isse*.

Dilex-*isse*, *avoir aimé*.

FUTUR ABSOLU.

Se forme en joignant *esse* au participe futur. Dilecturus *esse*, *devoir aimer*.

FUTUR PASSÉ.

Se forme en joignant *fuisse* au part. fut. Dilecturus *fuisse*, *avoir dû aimer*.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Se forme du prés. absolu de l'ind. en changeant dans la 1re. conj. *o* en *ans* et dans les autres *eo* ou *o* en *ens*.

Nom. Dilig-*ens*, *aimant*.
Gén. Diligentis, &c.

FUTUR.

Se forme du supin en changeant *m* en *rus*.

Dilectu-*rus*, *a*, *um*, *devant aimer*.

INDICATIF.

PRÉSENT ABSOLU.

Est tout formé et se termine en *o*. Pour les autres personnes, dans la 1re. conj. on change *o* en *as*, *at*, *amus*, *atis*, *ant*; dans la 2e. *eo*, en *es*, *et*, *emus*, *etis*, *ent*; et dans la 4e. *io* en *is*, *it*, *imus*, *itis*, *iunt*.

Dilig-*o*, *j'aime*.
Dilig-*is*, *tu aimes*.
Dilig-*it*, *il aime*.
Dilig-*imus*, *nous aimons*.
Dilig-*itis*, *vous aimez*.
Dilig-*unt*, *ils aiment*.

PRÉSENT RELATIF.

Se forme du présent absolu de l'ind. en changeant, dans la 1e. conjugaison *o* en *abam* et dans les autres *eo* ou *o* en *ebam*.

Dilig-*eba-m*, *j'aimais*.
Diligeba-*s*, *tu aimais*.
Diligeba-*t*, *il aimait*.
Diligeba-*mus*, *nous aimions*.
Diligeba-*tis*, *vous aimiez*.
Diligeba-*nt*, *ils aimaient*.

PASSÉ.

Est tout formé et se termins en *i*.

Dilex-*i*,	*j'aimai.*
Dilex-*isti*,	*tu aimas.*
Dilex-*it*,	*il aima.*
Dilex-*imus*,	*nous aimâmes.*
Dilex-*istis*,	*vous aimâtes.*
Dilex-*erunt* ou Dilex-*ère*,	*ils aimèrent.*

Autrement en français, *j'ai aimé, tu as aimé, il a aimé, nous avons aimé, vous avez aimé, ils ont aimé.*

Ou *j'eus aimé, tu eus aimé, il eut aimé, nous eûmes aimé, vous eûtes aimé, ils eurent aimé.*

PLUS-QUE-PASSÉ.

Se forme du passé de l'ind. en changeant *i* en *eram*.

Dilex-*era-m*,	*j'avais aimé.*
Dilexera-*s*,	*tu avais aimé.*
Dilexera-*t*,	*il avait aimé.*
Dilexera-*mus*,	*nous avions aimé.*
Dilexera-*tis*,	*vous aviez aimé.*
Dilexera-*nt*,	*ils avaient aimé.*

FUTUR ABSOLU.

Se forme du prés. absolu de l'ind. en changeant; dans la 1e. conj. *o* en *abo*, dans la 2e. *eo* en *ebo*, dans la 3e. et la 4e. *o* en *am*. Dans ces deux dernières conj. pour les autres personnes, on change *a* en *e*, avant de changer *m* en *s, t, mus, tis, nt*.

Dilig-*a-m*,	*j'aimerai.*
Dilige-*s*,	*tu aimeras.*
Dilige-*t*,	*il aimera.*
Dilige-*mus*,	*nous aimerons.*
Dilige-*tis*,	*vous aimerez.*
Dilige-*nt*,	*ils aimeront.*

FUTUR PASSÉ.

Se forme du passé de l'ind. en changeant *i* en *cro*. On change *o* en *int* pour le troisième personne du pluriel.

Dilex-*er-o*,	*j'aurai aimé.*
Dilexer-*is*,	*tu auras aimé.*
Dilexer-*it*,	*il aura aimé.*
Dilexer-*imus*,	*nous aurons aimé.*
Dilexer-*itis*,	*vous aurez aimé.*
Dilexer-*int*,	*ils auront aimé.*

SUBJONCTIF.*

PRÉSENT ABSOLU OU FUTUR.

Se forme du présent absolu de l'indicatif, en changeant, pour la 1e. conjugaison *o* en *em*, et pour les autres *o* en *am*.

Dilig-*a-m*,	*que j'aime.*
Diliga-*s*,	*que tu aimes.*
Diliga-*t*,	*qu'il aime.*
Diliga-*mus*,	*que nous aimions.*
Diliga-*tis*,	*que vous aimiez.*
Diliga-*nt*,	*qu'ils aiment.*

* Il n'y a point en latin de conditionnel; mais le conditionnel français se rend en latin par les divers temps du subjonctif.

	PRÉSENT RELATIF.	
Se forme du présent de l'infinitif en ajoutant *m*.	Diligere-*m*,	*que jaimasse.*
	Diligere-*s*,	*que tu aimasses.*
	Diligere-*t*,	*qu'il aimât.*
	Diligere-*mus*,	*que nous aimassions.*
	Diligere-*tis*,	*que vous aimassiez.*
	Diligere-*nt*,	*qu'ils aimassent.*
	PASSÉ.	
Se forme du passé de l'indicatif, en changeant *i* en *erim*.	Dilex-*eri-m*,	*que jaie aimé.*
	Dilexeri-*s*,	*que tu aies aimé.*
	Dilexeri-*t*,	*quil ait aimé.*
	Dilexeri-*mus*,	*que nous ayons aimé.*
	Dilexeri-*tis*,	*que vous ayez aimé.*
	Dilexeri-*nt*,	*qu'ils aient aimé.*
	PLUS-QUE-PASÉ.	
Se forme du passé de l'indicatif, en changeant *i* en *issem*.	Dilex-*isse-m*,	*que j'eusse aimé.*
	Dilexisse-*s*,	*que tu eusses aimé.*
	Dilexisse-*t*,	*qu'il eût aimé.*
	Dilexisse-*mus*,	*que nous eussions aimé.*
	Dilexisse-*tis*,	*que vous eussiez aimé.*
	Dilexisse-*nt*,	*qu'ils eussent aimé.*

IMPÉRATIF.

	POINT DU PREMIÈRE PERSONNE.	
La seconde pers. du sing. se forme de l'infinitif prés. en ôtant la syllabe *re*. Les troisièmes personnes se forment des troisièmes pers. du prés. absolu de l'indicatif, en ajoutant *o*. La première du plur. est semblable à la même du prés. absolu du subj. La seconde pers. du plur. se forme de la même du prés. absolu de l'ind. en changeant *tis* en *te* ou *tote*.	Dilige,*	*aime.*
	Diligit-*o*,	*qu'il aime.*
	Diligamus,	*aimons.*
	Diligi-*te* ou Diligi-*tote*,	*aimez.*
	Diligunt-*o*,	*qu'ils aiment.*

Sujet du Verbe.

Le *sujet du verbe* est *la personne ou la chose à laquelle on attribue l'action ou l'état exprimé par le verbe.* Ex : *Jacques* aime....*Jacques* est aimé.

On connaît le sujet du verbe en mettant avant le verbe la question *qui est-ce qui ?* La réponse à cette question indique le sujet du verbe. Ainsi dans cet exemple, *Alexandre vainquit Darius ;* on demande, *qui est-ce qui* vainquit Darius ?

---

* Cette seconde personne est aussi semblable à la troisième : ainsi *diligito* signifie également *aime*, et *qu'il aime*. *Dicere*, dire ; *ducere*, conduire ; *facere*, faire, font à cette pers. *dic*, *duc*, *fac* : *satisfacere* et les composés de *dicere* et de *ducere* ont la même irrégularité.

on répond, *Alexandre.* *Alexandre* est donc le sujet du verbe *vainquit.*

Règle.—Le sujet du verbe se met au nominatif, et le verbe se met au même nombre et à la même personne que son sujet. Ex : le soleil luit, *sol lucet*....les étoiles luisent, *stellæ lucent*....je pleure et vous riez ; *ego fleo, vos* autem *ridetis.*

Remarques.—I. Le sujet du verbe, si c'est un pronom personnel, ne s'exprime pas ordinairement en latin. Ainsi l'on dit : *amo*, j'aime ; *amatis*, vous aimez ; *amant*, ils aiment.

II. On doit toujours tutoyer en latin, lorsqu'on parle à une seule personne. Ainsi dans ce cas, si une phrase est en langage poli en français, il faut pour le latin la tourner en langage tutoyant. Ex : Mon père, *serez-vous* insensible aux larmes de *votre* fils, tournez : Mon père, *seras-tu* insensible aux larmes de *ton* fils.

III. On met au vocatif le nom de la personne à qui l'on adresse la parole. Ex : *Mon père*, écoutez-moi ; *pater mi*, exaudi me.

Régime du Verbe.

On appelle *régime du verbe* un ou plusieurs mots qui achèvent d'exprimer l'idée commencée par le verbe. Ainsi dans cet exemple, *je préfère Jacques à Philippe ;* les mots *Jacques* et *Philippe* achèvent d'exprimer l'idée commencée par le verbe *je préfère.* Il y a deux régimes, l'un *direct*, l'autre *indirect.*

Régime direct.

Le régime direct est la personne ou la chose qui est l'objet immédiat de l'action marquée par le verbe. Ex : J'aime *mon père*....Je hais *le mensonge.*

On connaît le régime direct par les mots *qui ?* ou *quoi ?* mis après le verbe : le mot qui vient en réponse est le régime direct. Ainsi, dans les deux exemples ci-dessus, on dit : *J'aime, qui ?* Réponse, *mon père. Je hais, quoi ?* Réponse, *le mensonge.* Les mots *mon père* et *le mensonge* sont les régimes directs des verbes *j'aime* et *je hais.*

Règle.—Le régime direct se met à l'accus. Ex : J'aime *mon père ;* amo *patrem meum*...je hais *le mensonge ;* odi

mendacium....il *vous* appelle, écoutez-*le* ; *vos* advocat, *illum* audite.

Les verbes actifs seuls ont des régimes directs : ces régimes sont désignés dans le Dictionnaire par les mots *aliquem* ou *aliquid.*

Régime indirect.

Les régimes indirects, s'ils ne sont pas exprimés par un génitif ou par un datif, sont précédés d'une préposition exprimée ou sous-entendue. (Voyez lesprépositions Page 33.) Ils sont marqués dans le dictionnaire de cette manière :

Pour marquer que le régime indirect doit se mettre :

Au gén.	on trouve	*alicujus* ou *alicujus rei,*
Au dat.		*alicui* ou *alicui rei.*
À l'acc.		*aliquem* ou *aliquid,* (avec un préposition.)
À l'abl.		*aliquo* ou *aliquâ re* (avec ou sans prép.)

Outre cette manière toute mécanique de trouver comment exprimer le rég. ind. en latin, il ne sera pas hors de propos d'avoir quelques règles sur la manière de le rendre en cette langue.

Question *à qui ? à quoi ?*

Quand le régime indirect marque avantage ou désavantage pour quelqu'un ou pour quelque chose, il se met généralement au datif. Ex : J'ai promis une récompense *à Théophile ;* promisi mercedem *Theophilo.*

On connaît ce régime par la question *à qui ?* ou *à quoi ?* mise avant le verbe.

Questions *de quelle manière ? &c.*

Quand le régime indirect marque de quelle manière, en quel temps, &c. une chose se fait, il se met à l'ablatif. Ex : Tenir *par la main ;* tenere *manu.* Il revint *l'an dernier ;* rediit *anno* proximè *elapso.*

Ce régime se connaît par l'une des questions *de quelle manière ? en quel temps ? combien ?* &c.

Remarque.—Le régime indirect qui marque l'accompagnement se met à l'ablatif avec *cum.* Ex : Il est arrivé *avec votre père* ; advenit *cum patre tuo.*

Questions de lieux.

Il y a un régime indirect qui désigne le lieu où se fait l'ac-

tion ou qui marque le changement de lieu soit pour aller, soit pour venir. Il se connaît par l'une des questions *où ?* et *d'où ?* mise avant le verbe.

Question *où ?* (sans mouvement.)

Le lieu où se fait l'action se met à l'ablatif précédé de *in.* Ex : Il demeure *dans la ville, en Canada* ; habitat *in urbe, in Novâ-Franciâ.*

Remarques.—I. Si le nom propre de ville est singulier et de la première ou de la seconde déclinaison, il se met au génitif. Ex : Il a demeuré *à Québec, à Rome ;* habitavit *Kebecci, Romæ.*

II. Les noms *domus, humus, militia, bellum* se mettent aussi au génitif. On dit : *domi, à la maison ; humi, à terre ; militiæ* ou *belli, en temps de guerre.* Ex : Je l'ai vu étendu *par terre ;* eum vidi *humi* jacentem. Attentif pendant la paix et pendant la guerre ; *domi militiæque* intentus.

III. Le nom de la personne se met à l'accusatif avec *apud.* Ex : Je soupais *chez mon père ;* cænabam *apud patrem.*

Question *où ?* (avec mouvement.)

Le lieu où l'on va se met à l'accusatif avec *in*, si l'on va dedans ; et avec *ad*, si l'on ne va qu'auprès. Ex : Je vais *en classe* ; eo *in scholam.* Je pars *pour l'Italie ;* proficiscor *in Italiam.* Je vais *à mon père ;* eo *ad patrem.* Mon frère est allé *vers Mont-réal ;* frater meus ivit *ad Marianopolim.*

Question *d'où ?*

Le lieu d'où l'on vient se met à l'ablatif avec *è* ou *ex*, si l'on vient de dedans ; et avec *à* ou *ab*, si l'on ne vient que d'auprès. Ex : Je reviens *de la ville, du collège* ; redeo *ex urbe, è collegio.* Je revenais d'auprès *de Chambly, de chez mon père ;* redibam *à Campobliensi, à patre meo ;*

OBSERVATIONS.

I. Dans les questions de lieux, on retranche *in, è, ex*, avant les noms propres de villes et de villages, et avant *rus* et *domus*, si ces mots ne sont pas accompagnés d'un acjectif ou d'un autre nom. Exemples :

Il a demeuré *à Mont-réal, à Athènes ;* habitavit *Maria-*

nopoli, *Anthenis*. Il demeure à la campagne ; *rure* habitat.

J'irai à *Laprairie, à Quebec*; ibo *Pratopolim, Kebeccum*. Je vais à la campagné, *à la maison :* eo *rus*, *domum*.

Je reviens de *Laprairie, de Québec*, redeo *Pratopoli, Kebecco*. Je revenais *de la maison, de la campagne*; redibam *domo, rure*.

Mais à cause du nom ou de l'adjectif qui accompagne les noms *Roma* et *rus*, on dira : Je reviens *de la ville de Rome*; redeo *ex urbe Româ*. Je vais *á Rome, ville fameuse*; eo *Romam in urbem celeberrimam*. Je pars *pour cette campagne agréable* ; proficiscor *in hoc rus amœnum*.

II. Si *rus* ou *domus* est accompagné d'un génitif ou d'un pronom possessif, on exprime ou l'on retranche la préposition à volonté. Ex : Il demeure *dans notre maison*; *in domo nostrâ* ou *domi nostræ* habitat. Nous irons *dans sa maison; in domum ejus* ou *domum ejus* ibimus. Il revient *de votre campagne ; è rure tuo* ou *rure tuo* redit. Il revient *de chez Philippe; è domo Philippi* ou *domo Philippi* redit.

III. On peut toujours retrancher la préposition, quand elle est renfermée dans le verbe. Ex : Il entra *dans la ville : ingressus est urbem*. Il sortit *de la ville ; egressus est urbe*. Il passa par la ville ; *transiit urbem*.

Remarque sur le Sujet et sur le Régime.

Quelque fois le sujet ou le régime est suivi d'une petite phrase qui en dépend. Cette phrase, qu'on appelle *incidente*, suit les mêmes règles que la phrase principale. Ex : Alexandre, *qui était fils de Philippe*, vainquit Darius ; Alexander, *qui Philippi filius erat*, vicit Darium.

Verbe Passif.

Le *verbe passif* est celui dans lequel le sujet est considéré comme souffrant on recevant l'action marquée par le verbe. Ex : *Le vice est détesté, la vertu est chérie* et *récompensée*.

Tous les verbes actifs ont un passif.

Formation du Verbe passif.

I. Dans les verbes passifs, il n'y a de temps simples que les présens absolus et relatifs, le futur absolu de l'ind. le

part. passé et le part. futur. Les différentes personnes dans ces temps se forment des personnes correspondantes de l'actif, en changeant *re* en *ri*, *o* en *or*, *m* en *r*, *s* en *ris* ou *re*, *t* en *tur*, *mus* en *mur*, *tis* ou *te* en *mini*.

II. Le part. passé passif se forme du supin en *um*, en changeant *um* en *us*. Ex : amat-*um*, amat-*us*.

III. Le part. futur passif se forme du présent absolu de l'ind. actif, en changeant dans la première conj. *o* en *andus* et dans les autres *eo* ou *o* en *endus*, commo : am-*o*, am-*andus* ; mon-*eo*, mon-*endus* ; leg-*o*, leg-*endus*.

IV. Les futurs de l'inf. sont composés du part. futur passif et du verbe *esse*. Le futur absolu se compose aussi du supin en *um* et du mot *iri*.

V. Les différens passés sont composés du participe passé passif et des divers temps du verbe *esse*.

VI. La seconde personne du singulier de l'impér. est semblable au présent de l'inf. actif. Ex: *amare*, aime.

Comme plusieurs des temps du verbe passif sont composés du verbe auxiliaire, il est à propos de dire quelque chose de ce verbe, avant de donner la conjugaison du verbe passif.

Verbe Auxiliaire.

On appelle *verbe auxiliaire* un verbe qui sert à en conjuguer d'autres. *Esse*, être, est le seul auxiliaire qu'il y ait en latin. Les temps et les personnes de ce verbe qui ne se forment pas d'après les règles que l'on a vues, se trouvent plus bas au tableau des verbes irréguliers et défectifs.

Conjugaison du verbe passif.

INFINITIF.

Présent.

Actif.	*Passif.*
Audi-*re*,	Audi-*ri*, *être entendu.*

Passé.

Auditus esse en fuisse, *avoir été entendu.*

Futur Absolu.

Audiendus esse ou
Auditum iri, } *devoir être entendu.*

Futur Passé.

Audiendus fuisse, *avoir dû être entendu.*

PARTICIPE.

Présent.

———— *étant entendu.*

Passé.

Auditus, a, um, *ayant été entendu.*

Futur.

Audiendus, a, um, *devant être entendu.*

INDICATIF.

Présent absolu.

Audi-*o*,	Audi-*or*, *je suis entendu.*
Audi-*s*,	Audi-*ris* ou audi-*re*, *tu es entendu.*
Audi-*t*,	Audi-*tur*, *il est entendu.*
Andi-*mus*,	Audi-*mur*, *nous sommes entendus.*
Audi-*tis*,	Audi-*mini*, *vous êtes entendus.*
Audiun-*t*,	Audiun-*tur*, *ils sont entendus.*

Présent Relatif.

Audieba-*m*,	Audieba-*r*, *j'étais entendu.*
Ausdieba-*s*,	Audieba-*ris* ou audieba-*re*, *tu étais entendu.*
Audieba-*t*,	Audieba-*tur*, *il était entendu.*
Audieba-*mus*,	Audieba-*mur*, *nous étions entendus.*
Audieba-*tis*,	Audieba-*mini*, *vous étiez entendus.*
Audieban-*t*,	Audieban-*tur*, *ils étaient entendus.*

Passé.

Auditus sum ou fui, *je fus entendu.*
Auditus es ou fuisti, *tu fus entendu.*
Auditus est ou fuit, *il fut entendu.*
Auditi sumus ou fuimus, *nous fûmes entendus.*
Auditi estis ou fuistis, *vous fûtes entendus.*
Auditi sunt ou fuerunt, *ils furent entendus.*
Autrement en français : *j'ai été entendu* &c. ou *j'eus été entendu* &c.

Plus-que-passé.

Auditus eram ou fueram, *j'avais été ent.* &c.

Futur Absolu.

Audia-*m*,	Audia-*r*, *je serai entendu.*
Andie-*s*,	Audie-*ris* ou audie-*re*, *tu seras entendu.*
Audie-*t*,	Audie-*tur*, *il sera entendu.*
Adie-*mus*,	Audie-*mur*, *nous serons entendus.*
Audie-*tis*,	Audie-*mini*, *vous serez entendus.*
Audien-*t*,	Audien-*tur*, *ils seront entendus.*

Futur Passé.

Auditus ero ou fuero, *j'aurai été entendu*, &c.

SUBJONCTIF.

Présent Absolu ou Futur.

Audia-*m*,	Audia-*r*, *que je sois entendu.*
Audia-*s*,	Audia-*ris* ou Audia-*re*, *que tu sois entendu.*
Audia-*t*,	Audia-*tur*, *qu'il soit entendu.*
Audia-*mus*,	Audia-*mur*, *que nous soyons entendus.*
Audia-*tis*,	Audia-*mini*, *que vous soyez entendus.*
Audian-*t*,	Audian-*tur*, *qu'ils soient entendus.*

Présent Relatif.

Audire-*m*,	Audire-*r*, *que je fusse entendu.*
Audire-*s*,	Audire-*ris* ou audire-*re*, *que tu fusses entendu.*
Audire-*t*,	Audire-*tur*, *qu'il fût entendu.*
Audire-*mus*,	Audire-*mur*, *que nous fussions entendus.*
Audire-*tis*,	Audire-*mini*, *que vous fussiez entendus.*
Audiren-*t*,	Audiren-*tur*, *qu'ils fussent entendus.*

Passé.

Auditus sim ou fuerim, *que j'aie été entendu*, &c.

Plus-que-passé.

Auditus essem ou fuissem, *que j'eusse été entendu*, &c.

IMPÉRATIF.

Point du Première Personne.

	Audire, *sois entendu.*
Audit-*o*,	Audit-*or*, *qu'il soit entendu.*
Audia-*mus*,	Audia-*mur*, *soyons entendus.*
Audi-*te*,	Audi-*mini*, *soyez entendus.*
Audiunt-*o*,	Audiunt-*or*, *qu'ils soient entendus.*

REMARQUES.

I. Dans la 3e et dans la 4e conjugaison *ere* se change en *i* pour le passif: ainsi leg-*ere*, *lire*, fait au passif leg-*i*, *être lu*; accip-*ere*, *recevoir*, fait au passif accip-*i*, *être reçu.*

II. Dans les verbes qui font *ere* ou *are* à l'infinitif, on change *is* en *eris* ou *ere* pour le passif, ainsi dans leg-*ere*, leg-*is* fera au passif leg-*eris* ou leg-*ere*; dans am-*are*, amab-*is* fera amab-*eris* ou amab-*ere*.

III. Ce ne sont pas seulement les verbes passifs français qu'on rend en latin par le passif, mais encore tout verbe dont le sujet ne fait pas lui-même l'action mais la souffre. Ex : *La neige se fond* au soleil ; *nix* sole *resolvitur. Le cœur* lui *fend* de douleur ; dolore *fenditur cor* ejus. Cependant l'usage permet de dire. Sic *se res habuit* ; la chose se passa ainsi. Si *se dedisset occasio ;* si l'occasion s'était présentée, &c.

Régime du verbe Passif.

Règle.—Le verbe passif veut à l'ablatif avec *à* ou *ab* le nom de la personne qui fait l'action exprimée par le verbe. Ex : Les jeunes-gens paresseux *sont méprisés de tout le monde ;* adolescentes pigri *ab omnibus contemnuntur.*

Verbe Neutre.

Le verbe neutre est celui qui marque un état ou une action qui ne peut tomber *directement* ni sur une personne ni sur une chose : ainsi *dormire*, dormir ; *nocere*, nuire, sont des verbes neutres. Il se conjuguent comme les verbes actifs, mais ils n'ont point de passif.

Verbe Déponent.

Les *verbes déponens* sont des verbes latins qui ont la terminaison passive et la signification active.* Ainsi *imitari, imitor* est un verbe déponent, parcequ'il ne signifie pas *être imité* mais *imiter.* Il y a des verbes déponens actifs et d'autres qui sont neutres.

Pour conjuguer les verbes déponens, il faut leur supposer un actif, après quoi on agit comme dans la formation du verbe passif.

I. Pour le présent de l'infinitif, on change *ri* en *re* pour l'actif supposé. Ex : imita-*ri*, imita-*re*. Mais si l'infinitif est terminé simplement en *i*, on change *i* en *ere.* Ex : sequ-*i*, sequ-*ere*.

---

* Les verbes déponens étaient anciennement tout à la fois actifs et passifs : c'est parcequ'ils ont quitté la signification passive qu'on les a appelés *déponens*, du latin *deponere*, (*quitter*, *déposer.*) Ceux qui ont encore les deux significations, comme *criminari*, *criminor*, qui signifie *blâmer* et *être blâmé*, s'appellent *verbes communs.*

II. Pour le présent absolu de l'indicatif, on change *or* en *o* pour l'actif supposé. Ex : imit-*or*, imit-*o*.

Conjugaison du verbe Déponent.

INFINITIF.

Présent.

Mirari, *admirer.*

Gérondifs.

Mirandi, *d'admirer.*

Mirando, *en admirant.*

Mirandum, *pour admirer.*

Supins.

Miratum, *admirer.*

Miratu, *à admirer.*

Passé.

Miratus esse ou fuisse, *avoir admiré.*

Futur absolu actif.

Miraturus esse, *devoir admirer.*

Futur passé actif.

Miraturus fuisse, *avoir dû admirer.*

Futur absolu passif.

Mirandus esse ou Miratum iri, } *devoir être admiré.*

Futur passé passif.

Mirandus fuisse, *avoir dû être admiré.*

PARTICIPE.

Présent.

Mirans, *admirant.*

Passé.

Miratus, a, um, *ayant admiré.*

Futur Actif.

Miraturus, a, um, *devant admirer.*

Futur passif.

Mirandus, a, um, *devant être admiré.*

INDICATIF.

Présent absolu.

Miror, &c. *j'admire.*

Présent relatif.

Mirabar, &c. *j'admirais.*

Passé.

Miratus sum ou fui, &c. *j'admirai ou j'ai admiré ou j'eus admiré.*

Plus-que-passé.

Miratus eram ou fueram, &c. *j'avais admiré.*

Futur absolu.

Mirabor, &c. *j'admirerai.*

Futur passé.

Miratus ero ou fuero, &c. *j'aurai admiré.*

SUBJONCTIF.

Présent absolu ou Futur.

Mirer, &c. *que j'admire.*

Présent relatif.

Mirarer, &c. *que j'admirasse.*

Passé.

Miratus sim ou fuerim, &c. *que j'aie admiré.*

Plus-que-passé.

Miratus essem ou fuissem, &c. *que j'eusse admiré.*

IMPÉRATIF.

Point du première personne.

Mirare, &c. *admire.*

Verbe Unipersonnel.

Les *verbes unipersonnels* sont ceux qui ne s'emploient dans tous leurs temps qu'à la troisième personne du singulier, comme *oportet*, il faut ; *pluit*, il pleut ; *refert*, il importe, &c. Ils n'ont rien de particulier pour la conjugaison, si ce n'est qu'ils manquent des gérondifs, des supins, et des participes.

Verbes irréguliers et défectifs.

Remarques.—Au moyen des régles tant générales que particulières qui ont été données pour la formation des temps et des personnes, et du tableau ci-joint, il n'y a point de verbe qu'on ne puisse conjuguer. Ce tableau renferme la conjugaison des *verbes irréguliers*, c'est-à-dire qui s'écartent à quelques-uns de leurs temps ou de leurs personnes des règles qui ont été données ci-dessus. Je n'ai mis dans ce tableau que les temps et les personnes irrégulières, m'étant contenté de marquer d'un trait les temps réguliers, pour ne pas trop charger la mémoire des commençans. Dans les *verbes défectifs*, c'est-à-dire qui manquent de quelques-uns de leurs temps ou de leurs personnes, j'ai laissé en blanc la place des temps qui manquent. Il est à remarquer à l'égard de ces derniers que, quand un verbe manque d'un temps, il manque ordinairement de tous ceux qui se forment de ce temps.

CINQUIÈME ESPÈCE DE MOTS.

L'ADVERBE.

L'adverbe est *un mot invariable qui se joint à un adjectif, à un verbe et quelque fois même à un autre adverbe, pour modifier l'étendue de leur signification.*

Il y a différentes sortes d'adverbes :

I. Il y en a qui marquent le temps, comme : *heri*, hier ; *hodiè*, aujourd'hui ; *cras*, demain, &c.

II. Il y en a qui marquent le lieu, comme : *hìc*, ici ; *illìc*, là, &c.

III. Il y en a qui marquent la quantité, comme : *parùm*, peu ; *satis*, assez ; *nimis*, trop, &c.

IV. Il y en a qui marquent l'ordre et le rang, comme : *posteà*, ensuite ; *primò*, premièrement ; *secundò*, secondement, &c.

V. Il y en a qui marquent l'affirmation, comme : *sanè*, certes ; *verè*, vraiment, &c.

VI. Il y en a qui marquent la négation, comme : *haud*, non, ne pas ; *nequaquàm*, nullement, &c. (a.)

VII. Il y en a pour interroger, comme ; *quarè*, pourquoi ; *quomodò*, comment, &c.

VIII. Il y en a qui marquent le doute, comme : *probabiliter*, probablement ; *fortè*, peut-être, &c.

IX. Il y en a marquent la comparaison, comme : *magis*, plus ; *minùs*, moins, &c.

X. Il y en a qui marquent la manière, comme : *prudenter*, prudemment ; *fortiter*, courageusement, &c.

REMARQUES.

I. Quelquefois les adjectifs deviennent en français de véritables adverbes ; c'est lorsqu'ils ne se rapportent à aucun nom et qu'ils ne sont dans la phrase que pour modifier le verbe au quel ils sont joints. Ils se rendent en latin par des adverbes. Ex : Sentir *bon*, *benè* olere ; frapper *juste*, *adamussim* ferire, &c.

II. Pareillement les adverbes deviennent quelquefois en français de vrais noms susceptibles d'articles et de nombres. Ils se rendent alors par des noms en latin ou par des verbes qui les renferment. Ex : *le derrière* d'une maison, *posticum* domûs ; prendre *les devants*, *præire*, &c.

III. Quelques adverbes ont des régimes que l'usage et le dictionnaire feront connaître. Voici quels cas on met après les principaux. 1º. Les adverbes de quantité, de

(a) Deux négations jointes au même verbe se détruisent ordinairement et valent une affirmation. Ex : *Nemo non ludit* ; chacun joue. Cupio *ne non veniat* ; je désire qu'il vienne. Il faut donc prendre garde, si l'on emploie en latin un mot qui renferme une négation, tels que *negare*, *nunquàm*, *nullus*, de rendre la phrase affirmative de négative qu'elle est en français, en y ajoutant une négation. Ex : Je ne l'ai nullement vu ; eum *nequaquàm* vidi. Eum *nequaquàm non* vidi, voudrait dire : *je l'ai vu.*

temps et de lieu régissent le génitif. Ex : beaucoup d'eau. *multùm aquæ ;* le lendemain de ce jour, *postridiè hujus diei ;* en aucun lieu du monde, *nusquàm gentium.* 2º. *Ergò,* pour, et *instar,* comme, qui se mettent après leur régime, régissent le génitif. Ex : pour lui, *illius ergò ;* comme une montagne, *montis instar.* 3º. *En* ou *ecce,* voici, voilà, veulent l'accusatif ou le nominatif. Ex : *en quatuor aras, ecce duas* tibi, voici quatre autels, il y en a deux pour vous. *En Priamus* ; voilà Priam. 4º. *obviàm,* audevant de, veut le datif. Ex : *Obviàm Alexandro* progressus est ; il s'avança audevant d'Alexandre.

SIXIÈME ESPÈCE DE MOTS.

LA PRÉPOSITION.

La préposition est *un mot invariable qui sert à désigner les différens rapports qu'il y a entre plusieurs mots d'une même phrase.*

Les prépositions suivantes veulent leur régime à l'accusatif.

Ad, à, auprès de, chez, pour.
Adversùs, adversùm et *contrà,* contre, vis-à-vis.
Antè, avant, devant.
Apud, chez, auprès de.
Circà, circiter et *circum,* auprès de, autour de.
Cis et *citrà,* deçà, en deçà de.
Ergà, pour, envers, à l'égard de.
Extra et *præter,* hors, outre, excepté.
Infrà, sous, au-dessous de.
Inter, entre, parmi, au milieu de.
Intrà, dans, au dedans de, dans l'espace de.
Juxtà et *secundùm,* selon, auprès de, proche de.
Ob et *propter,* pour, à cause de.
Penès, au pouvoir de, en la puissance de.
Per, par, durant, pendant, au travers de.
Ponè et *Post,* après, derrière.
Propè, proche de, près de.
Secùs, auprès de, le long de.
Suprà, sur, au-dessus de.
Trans et *ultrà,* au-delà de, par-delà.
Versùs, vers, du côté de, (se met après son régime.)

Les prépositions suivantes veulent leur régime à l'ablatif :

A, *ab*, *abs*, de, dès, depuis, de chez, par.
Absque et *sine*, sans.
Clàm, à l'insçu de.
Coràm et *palàm*, devant, en présence de.
Cum, avec.
De, de, sur, touchant.
E, *ex*, de.
Prœ, en comparaison de.
Pro, pour, au lieu de.
Tenùs, jusqu'à, (se met après son régime.)

Les prépositions suivantes régissent tantôt l'accusatif et tantôt l'ablatif : l'accusatif, quand elles sont jointes à un verbe qui marque changement de lieu ou d'état ; l'ablatif, quand elles sont jointes a un verbe qui ne marque aucun changement de lieu ni d'état :

In, en, dans, sur.
Sub et *subter*, sous, au-dessous de.
Super, sur, au-dessus de.

REMARQUES.

I. *Cum* se met après les pronoms personnels *ego*, *tu*, *suî*, et après le rélatif *qui*, *quœ*, *quod*. Ex : *mecum*, avec moi ; *tecum*, avec toi ; *secum*, avec soi ; *nobiscum*, avec nous ; *vobiscum*, avec vous ; *quocum*, *quâcum*, *quibuscum*, avec qui.

II. *Tenùs* veut ordinairement le nom pluriel qui le suit au génitif. Ex : *aurium tenùs*, jusqu'aux oreilles.

SEPTIÈME ESPÈCE DE MOTS.

LA CONJONCTION.

La Conjonction est *un mot invariable qui sert à lier les mots et les phrases entr'elles.*

Il y a différentes sortes de conjonctions :

I. Pour marquer le temps : *cùm*, quand, lorsque ; *dùm*, pendant que, &c.

II. Pour conclure : *ergò*, donc, par conséquent ; *itaquè*, c'est pourquoi, &c.

III. Pour marquer opposition : *sed*, mais ; *quamvis*, quoique ; *nihilominùs*, néanmoins, &c.

IV. Pour marquer le motif : *nam*, car ; *quoniàm*, puisque, &c.

V. Pour marquer la condition : *si*, si ; *dum*, pourvu que, &c.

VI. Pour marquer la liaison, *et*, et ; *nec*, ni &c. On les appelle *copulatives.*

VII. Pour marquer la division : *vel*, ou, ou bien ; *sive*, soit, &c. On les appelle *disjonctives.*

Régime des Conjonctions.

Règle.—Parmi les conjonctions, les unes veulent le verbe suivant à l'indicatif, les autres au subjonctif : quelques unes le veulent tantôt à l'indicatif et tantôt au subjonctif. Ex : Tandis qu'il parlait ; *dùm loquebatur.* Si vous n'étudiez, vous serez méprisé ; *nisi studeas*, contemneris. Lorsque je vais en ville ; *cùm eo* in urbem. Lorsque j'allais en ville ; *cùm irem* in urbem.

Le Dict. indique le régime des conj. Mais il y en a un grand nombre qui sont sans régimes ; comme *et*, *nam*, *tamen*, &c.

HUITIÈME ESPÈCE DE MOTS.

L'INTERJECTION.

L'interjection est *un mot invariable qui sert à peindre d'un seul trait les affections subites de l'ame.*

Il y a des interjections :

I. Pour peindre le joie, comme : *Evohe !* ah!

II. Pour la crainte : *At !* hé !

III. Pour la douleur : *Hé !* hélas !

IV. Pour l'aversion : *Apage!* fi !

V. Pour l'admiration : *Vah !* ah !

VI. Pour encourager : *Age!* ho ça !

VII. Pour avertir : *Heus !* hem !

L'usage apprendra les autres.

FIN DE LA PREMIERE PARTIE

PRINCIPES
DE LA GRAMMAIRE LATINE.

SECONDE PARTIE.

OBSERVATIONS SUR CHAQUE ESPÈCE DE MOTS.

LE NOM.

NOMS COMPOSÉS.

I. Si le Nom est composé de deux Nominatifs, chaque Nominatif se décline. Ex

N. *Respublica*, République ; G. *Reipublicæ*, Acc : *Rempublicam*, Ab. *Republicâ*. N. *Jusjurandum*, serment ; G. *jurisjurandi*, D. *jurijurando*, Ab. *jurejurando*.

II. Si le nom est composé d'un nom et d'un autre cas, le nominatif seul se décline. Ex : N. *aquæductus*, aqueduc ; G. *aquæductûs* D. *aquæductui*, *&c*.

Genre des Noms.

Quelques noms ont des genres différens selon qu'ils sont au sing. ou au pluriel. Ainsi *cœlum*, *i*, ciel, nom neutre, fait au pluriel *cœli*, *orum*, masculin ; *sibilus*, *i*, sifflement, nom masculin, fait au pluriel *sibila*, *orum*, neutre.

Quelques noms pareillement ont des genres différens selon leurs différ. sig. Ainsi *populus*, *i*, signifiant *peuple*, est masculin ; et *populus*, *i*, signifiant *peuplier*, est féminin ; le Dict. apprend toutes ces différences.

On connaît assez généralement le genre des noms par la terminaison du Nom : et du Gén : Ainsi la plupart des noms en *er* ; en *o*, *onis* ; en *us*, *i* ; *us*, *ûs* sont mascuslins. Ex : *Liber* ; *sermo*, *onis* ; *hortus*, *i* ; *fructûs*, *ûs*.

La plupart des noms en *io ;* de ceux en *a, æ,* et en *us, utis* sont féminins. Ex: *actio ; rosa, æ, virtus, utis.*

Presque tous les noms en *um* ou *on* ; en *en, inis ; us, oris ; a, atis,* sont neutres ; Ex : *ævum ; Albion ; crimen, inis ; tempus, oris ; ænigma, atis.*

Régime du Nom.

I. Il y a en fr. deux régimes du nom : l'un qui marque l'individu, comme soulier *de la femme :* l'on a vu qu'il se met en gén. en latin, calceus *mulieris.* L'autre marque simplement la qualité, comme souliers *de femme :* il se rend en latin par un adjectif, calceus *muliebris.*

II. Quand *de,* entre un nom commun et un nom propre, peut se tourner par *qui s'appelle,* on peut mettre les deux noms au même cas, quand le nom commun n'est pas accompagné d'un adjectif. Ex : Avez-vous vu la *ville de Québec?* vidisti-ne *urbem Kebeccum ?* Mais s'il y avait : avez-vous vu la *redoutable ville de Québec ?* à cause de l'adjectif qui accompagne le nom commun, il faudrait mettre le nom propre au gén. vidisti-ne *formidabilem Kebecci urbem ?*

III. Quand *de* est suivi d'un nom de mesure ou de distance, ce nom se met au gén. Ex : Ruban *de trois aunes ;* tænia *trium ulnarum.* Distance *de deux lieues ;* distantia *duarum leucarum.*

IV. Quand le nom qui suit *de* marque une qualité bonne ou mauvaise, on le met au gén. ou à l'abl. Ex : Homme *d'une rare prudence* ; homo *singularis prudentiæ* ou *singulari prudentiâ.* Enfant *de mauvais naturel ;* puer *pravæ indolis* ou *pravâ indole.*

V. Quand le nom qui suit *de* marque le lieu de la naissance, un titre, un emploi, &c. on le met à l'abl. avec *à* ou *ab.* Ex : Théodore *de Bèze* ; Theodorus *à Bezâ.* Un valet *de pied ;* servus *à pedibus.*

VI. Quand le nom qui suit *de* marque la matière dont une chose est faite, on le met à l'abl. avec *è* ou *ex.* Ex : Une statue *d'or ;* statua *ex auro.* Mais souvent, au lieu du nom, on emploie en latin un adj. formé de ce nom. Ex : Une statue *d'or* ; statua *aurea.*

Du nom en régime.

Un nom ou un pronom peut être régi par deux adj. ou par deux verbes, pourvu que ces adj. ou ces v. aient le même régime. Ex : Il est utile et cher à sa famille ; *familiœ suœ carus* est et *utilis.* Il attaqua la ville et s'en rendit maître ; *oppugnavit* et *occupavit urbem.* La ville qu'il a attaquée et dont il s'est rendu maître ; urbs *quam oppugnavit* et *occupavit.*

Mais on ne pourrait pas dire en latin : *adolescentes amo faveoque ;* j'aime et je favorise les jeunes gens ; parce que le verbe *amo* veut son régime à l'acc. et que *faveo* le veut au dat. Alors on donne le nom pour régime au premier mot, et pour régime du second un pronom qui tient la place du nom. Ex : *Adolescentes amo eisque faveo.*

SECONDDE ESPÈCE DE MOTS.

L'ADJECTIF.

Degrés de qualifications dans les adj. et dans les adv.

La plupart des adj. et des adv. ont trois degrés de qualifications qu'on appelle : le *positif*, le *comparatif* et le *superlatif.*

Du Positif.

Le pos. n'est autre chose que l'adj. ou l'adv. simple, comme : *prudens*, prudent ; *prudenter*, prudemment.

Du Comparatif.

Le comp. est l'adj. exprimant une comparaison, comme : *prudentior*, plus prudent ; *prudentiùs*, plus prudemment.

Si l'on compare deux choses, on trouve que l'une est supérieure ou inférieure, ou égale à l'autre, ou bien n'est pas supérieure ou inférieure, ou égale à l'autre. De là les comparaisons de *supériorité*, d'*infériorité* et d'*égalité* dont il sera parlé plus bas au chapitre des adverbes.

Du Superlatif.

Le sup. est l'adj. exprimant la qualité dans un très haut degré ou dans le plus haut degré, comme : *prudentissimus*, très prudent, le plus prudent ; *prudentissimè*, très prudemment, le plus prudemment.

Il faut remarquer cependant que, lorsque l'on ne parle que de deux, le sup. fr. se rend ordinairement par le comp. lat. Ex : Lequel des deux est *le plus* aimé ? Rép. *le plus âgé.* Uter *magis* amatur ? Resp. natu *major.*

Formation du Comparatif et du Sup.

I. Le comp. se forme du gén. de l'adj. en changeant *i* ou *is* en *ior* pour le masc. et le fém. ; en *ius* pour le neutre et l'adv. Ex : Altus, alt-*i*, haut ; comp. alt-*ior*, alt-*ius*, plus haut, plus haute ; alt-*iùs* plus hautement. Suav-*is*, agréable ; comp. sauv-*ior;* suav-*ius*, plus agréable ; suav-*iùs*, plus agréablement.

Les comp. se déclinent comme les noms de la 3e décl. mais l'abl. sing. est en *i* ou en *e*.

II. Le sup. se forme du gén. de l'adj. en changeant *i* ou *is* en *issimus*, *issima*, *issimum*, et en *issimè* pour l'adv. Ex : Altus, alt-*i*, haut ; superl. alt-*issimus*, alt-*issima*, alt-*issimum*, très haut, très haute ; alt-*issimè*, très hautement.

Rem.—1º. Dans les adj. terminés en *er* au nom. sing. masc. les sup. se forment en ajoutent *rimus*, *rima*, *rimum* et *rimè*. Ex : miser, malheureux ; sup. miser-*rimus*, miser-*rima*, miser-*rimum*, très malheureux ; miser-*rimè*, très malheureusement.

2º. Les adj. terminés en *dicus*, *ficus*, *volus*, changent *i* en *entior*, *entius* pour le comp. et en *entissimus* pour le sup. Ex : benevolus, benevol-*i ;* comp. benevol-*entior ;* sup. benevol-*entissimus.*

3º. *Facilis*, *difficilis*, *gracilis*, *humilis*, *similis*, *dissimilis* et *verisimilis* changent *is* en *limus* pour le sup. Ex : Facil-*is*, facil-*limus*. *Imbecillis* fait *imbecillimus.*

4º. Les adj. suivans forment leur comp. et leur sup. d'une manière encore plus irrégulière.

POSITIF.		COMPARATIF.		SUPERLATIF.	
Parvus,	petit;	*minor,*	moindre;	*minimus,*	très petit.
Magnus,	grand;	*major,*	plus grand;	*maximus,*	très grand.
Bonus,	bon;	*melior,*	meilleur;	*optimus,*	très bon.
Malus,	méchant;	*pejor,*	pire;	*pessimus,*	très méchant.
(indécl.)					
Nequam,	méchant;	*nequior,*	plus méchant;	*nequissimus,*	très méchant.

5º. La plupart des adj. en *eus*, *ius*, *uus*, et des participes n'ont ni comp. ni sup. Pour rendre alors en latin le comp. ou le sup. fr. on met *magis* et *maximè* avant le positif. Ex: *magis necessarius*, plus nécessaire; *maximè necessarius*, très nécessaire.

Régime des Comp. et des Sup.

I. Quand après un comp. il y a un *que* suivi d'un nom ou d'un pronom, on exprime *que* par *quàm* et l'on met après même cas que devant. Ex: Il est *plus ingénu que son frère; magis ingenuus* est *quàm frater suus*. On bien, si l'adj. précédent est au comp. latin, on peut retrancher *quàm* et mettre le nom ou le pronom suivant à l'abl. Ex: Il n'y a pas d'art *plus utile que l'agriculture;* nulla est ars *utilior agricultura* ou *quàm agricultura.*

Remarque.—Quand après un comp. le *que* est suivi d'un adj. ou d'un adv. cet adj. ou cet adv. doit se mettre encore au comp. en latin. Ex: Il est *plus heureux que prudent; felicior* est quàm *prudentior.*

II. On met au gén. ou à l'acc. avec *inter* ou à l'abl. avec *è* ou *ex* le nom pluriel précédé de *de* qui vient après le sup. Ex: La plus riche *des villes;* ditissima *urbium*, *inter urbes* ou *ex urbibus.* (*Ditissima* s'accorde avec *urbs* sous entendu.)

Remarque.—1º. La même chose a lieu après les pr. et les adj. partitifs. Ex: *Qui* de vous? *quis vestrûm*, *inter vos* ou *ex vobis? Le premier* de tous; *primus omnium*, *inter omnes* ou *ex omnibus.*

2º. Quand le régime du superl. est un nom sing. il ne peut se mettre qu'au gén. Ex: Le plus riche *de la ville;* ditissimus *urbis.* (*Ditissimus* s'accorde avec *homo* sous entendu.)

3º. *Que* précédé d'un superl. adv. se rend en latin par *quàm* ou par *ut.* Ex: Venez me voir *le plus souvent que* vous pourrez; ad me venias *quàm sæpissimè* ou *ut sæpissimè*

poteris. Je vais en parler avec le plus de sincérité que je pourrai ; de quo *quàm verissimè* potero dicam.

De l'adj. seul ou joint à plusieurs noms.

I. L'adj. qui n'est joint à aucun nom et qui est mis pour un nom de personné se met au masculin. Ex : *L'avare* est malheureux ; *avarus* est miser.

II. L'adj. qui ne se rapporte à aucun nom ou qui est mis pour un nom de choses, se met au neutre. Ex : Il est *doux* de mourir pour sa patrie ; *dulce* est pro patriâ mori. (On sous entend *negotium*.) J'y éprouvai beaucoup de *contradictions ;* mihi *adversa multa* fuère.

III. L'adj. et le part. qui qualifient plusieurs noms sing. et le pronom relatif qui a pour antécédent plusieurs noms sing. se mettent au pluriel. Ex : Le *Roi* et le *Berger* sont *égaux* après la mort ; *Rex* et *Pastor æquales* sunt post mortem. Le *Roi* et le *Berger que* j'ai vus ; *Rex* et *Pastor quos* vidi.

IV. Si les noms sont de différens genres, l'adj. le part. et le pr. rel. s'accordent avec le plus noble des noms. (Le masc. est plus noble que le fém. et le fém. plus noble que le neutre.) Ex : Ma sœur et mon frère ont admiré votre patience ; *soror* mea et *frater* meus *mirati* sunt patientiam tuam.

V. On met au plur. neutre l'adj. le part. et le pr. rel. qui se rapportent à plusieurs noms de choses inanimées. Ex : Dès son enfance, les meurtres, les rapines, la discorde entre les citoyens lui furent agréables ; huic ab adolescentiâ *cædes, rapinæ, discordia civilis grata* fuère.

Remarque.—Si les noms sont à peu près synonymes, ou encore si l'esprit ne considère que le dernier de plusieurs noms, l'adj. le part. ou le pr. rel. peut alors ne s'accorder qu'avec le dernier. Ex : La vie, les biens, la liberté nous ont été donnés par nos parens ; nobis à parentibus vita, patrimonium, *libertas tradita* est.

VI. Si deux adj. se suivent, le premier se change ord. en adv. Ex : Les *vrais sages ; verè* sapientes.

Du nom marquant la qualité.

Quelquefois un nom est employé pour marquer la qualité:

il suit alors la règle des adjectifs. Ex: *Guillaume* quatre *Roi* d'Angleterre; *Gulielmus* quartus *Rex* Angliæ.

Des adj. de nombre.

Les adj. de nombre sont ceux qui servent à compter où à marquer le rang des choses. Les premiers se nomment *cardinaux* et les seconds *ordinaux*.

I. Les adj. de nombre cardinaux sont:

N. *Unus, a, um*, un, une.
G. *Unius*.
D. *Uni*, &c.
N. *Duo, duæ, duo*, deux.*
G. *Duorum, duarum, duorum*.
Acc. *Duos* ou *duo, duas, duo*.
D. Abl. *Duobus, duabus, duobus*.
N. Acc. *Tres, tres, tria*, trois.
G. *Trium*.
D. Abl. *Tribus*.
Quatuor, quatre.
Quinque, cinq.
Sex, six.
Septem, sept.
Octo, huit.
Novem, neuf.
Decem, dix.
Undecim, onze.
Duodecim, douze.
Tredecim, treize.
Quatuordecim, quatorze.
Quindecim, quinze.
Sexdecim, seize.
Septemdecim, dix-sept.
Octodecim, dix-huit.
Novemdecim, dix-neuf.
Vigenti, vingt.
Vigenti unus, vingt-un.
Vigenti duo, &c. vingt-deux, &c.
Triginta, trente, &c.
Quadraginta, quarante, &c.
Quinquaginta, cinquante, &c.
Sexaginta, soixante, &c.
Septuaginta, soixante-dix, &c.
Octoginta, quatre-vingt, &c.
Nonaginta, quatre-vingt-dix, &c.
Centum, cent, &c.
Ducenti, æ, a, deux cent, &c.
Trecenti, æ, a, trois cent, &c.
Quadringinti, æ, a, quatre cent, &c.
Quingenti, æ, a, cinq cent, &c.
Sexcenti, æ, a, six cent, &c.
Septingenti, æ, a, sept cent, &c.
Octingenti, æ, a, huit cent, &c.
Nongenti, æ, a, neuf cent, &c.
Mille, mille, &c.
Duo millia, deux mille, &c.
Tria millia, trois mille, &c.

---

* *Ambo, ambæ, ambo*, tous les deux, se décline comme *duo*.

Quinque millia, cinq mille, &c.
Decem millia, dix mille, &c.
Quinquaginta millia, cinquante mille, &c.
Centum millia, cent mille, &c.
Quingenta millia, cinq cent mille, &c.
Mille millia, million, &c.

II. Les adj. de nombre ordinaux sont :

Primus, premier.
Secundus, second.
Tertius, troisième.
Quartus, quatrième.
Quintus, cinquième.
Sextus, sixième.
Septimus, septième.
Octavus, huitième.
Nonus, neuvième.
Decimus, dixième.
Undecimus, onzième.
Duodecimus, douzième.
Decimus-tertius, treizième.
Decimus-quartus, quatorzième.
Decimus-quintus, quinzième.
Decimus-sextus, seizième.
Decimus-septimus, dix-septième.
Decimus-octavus, dix-huitième.
Decimus-nonus, dix-neuvième.
Vigesimus, vingtième.
Vigesimus-primus, vingt-unième, &c.

On forme les autres des adj. de nombre correspondans, en changeant : 1°. *inta* en *esimus*. Ex : trig-*inta*, trig-*esimns*. 2°. *entum* ou *enti* en *entesimus*. Ex : c-*entum*, c-*ente-simus*, duc-*enti*, duc-*entesimus*.

Millième se dit *millesimus*. Pour les autres millièmes, on dit : *bis millesimus*, *ter millesimus*, *quater millesumus*, *quinquies millesimus*, *&c.*

TROISIÈME ESPÈCE DE MOTS.

LE PRONOM.

Du pronom personnel en sujet.

Quoique l'on n'exprime pas ordin. en latin, le pr. pers. lorsqu'il est sujet, il faut néanmoins le faire. 1°. quand il y a deux verbes dont le sens est opposé. Ex : *J'étudie et vous badinez ; studeo ego, tu verò nugaris.* 2°. Quand la phrase contient quelque chose de vif. Ex : Vous ozez parler ainsi ! tu loqui sic audes ! 3°. Quand il y a plusieurs

pr. en sujet. Ex: *Vous et moi* nous nous portons bien ; *ego et tu* valemus.

Moi, toi, nous, vous, lui, elle, eux, elles.

I. Quand après le verbe *être* sig. *appartenir*, vient un des pr. *moi, toi, nous, vous, lui, elle, eux, elles*, on le tourne par *le mien, le tien, le nôtre, le vôtre, le sien, le leur.* Ex: Ce livre *est à toi, à nous, à lui ;* hic liber *est tuus, noster, suus.*

II. Quand le verbe *être* est unip. comme : *c'est à moi, à toi, à vous, à nous, à lui* d'être sage, on tourne par *c'est mon affaire, ton affaire,* &c. mais on sous-entend *negotium. Meum, tuum, nostrum, vestrum, suum, est* esse sapientem. *C'était à nous* d'être sages ; *nostrum erat* esse sapientes.

III. Ces verbes *il importe, il est important pour, il est de l'intérêt de* (en latin *refert* ou *interest*) et les pr. *moi, toi,* &c. se tournent par *il importe à mes affaires, à tes affaires,* &c. Mais on sous-entend *ad negotia.* Ex: *Il m'importe ; mea interest. Il vous importait ; vestra referebat.*

Remarque.—1º. Si un autre mot qu'un de ces pronoms se trouvait joint à ces verbes, il se mettrait au gén. Ex: Ce livre *est à Edouard* ; hic liber *est Eduardi. C'est à vous seul* de parler ; *tuum est unius* loqui. *Il importe à chaque citoyen* de soutenir ses droits ; *cujusque civis refert* pro jure suo niti. *Il importait à vous, jeunes gens ; vestra referebat adolescentum.* (On peut dire ici *qui estis adolescentes.*)

2º. Si le régime des verbes *refert, interest* était un nom de choses inanimées, il se mettrait à l'acc. avec *ad.* Ex: *Il importe à la conservation* de notre liberté d'être unis ; *refert ad conservationem* libertatis nostræ esse conjunctos.

Il, elle, lui, le, la, leur, &c.

L'on a vu que les pr. de la 3e. pers. *il, elle,* &c. se rendent par *is, ea, id ; hic, hæc, hoc ; elle* ou *iste,* mais ce n'est que lorsqu'ils ne tienennt point la place du sujet de la phrase. On doit les rendre par *suî, sibi, se,* quand ils tiennent la place du sujet, si la phrase est simple, et du sujet du premier verbe, si le phrase est composée. Ex: *Il* voit qu'*il* est environné par les troupes des ennemis ; (*il* sujet d'*environner* est ici le même que *il* sujet de *voir*,) videt *sese* copiis hostium clausum esse. *Mes frères* vous rendent grâces

de *leur* avoir été favorable, de *les* avoir protégés ; (*leur* et *les* tiennent la place de *frères* sujet du premier verbe,) *fratres mei* tibi gratias *referunt* quod *sibi* faveris *se*que tuitus sis.

Mais dans cette phrase : les lauriers, les bruyères même *le* pleurèrent ; on dira *illum* etiàm lauri, *illum* etiàm flevêre myricæ, parce que *le* ne tient pas la place du sujet.

Son, sa, ses, leur, leurs.

L'on a vu que les pr. possessifs *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs* se rendent en latin par *suus*, *sua*, *suum*, mais ce n'est que quand les noms auxquels ces pronoms sont joints appartiennent au sujet ou au régime du verbe, comme dans ces exemples : *Il* les exhorta à soutenir *sa demande*. *La demande de qui ? De il* qui est le sujet. Cohortatus est ut petitionem *suam* curæ haberent. *Son amour* pour la patrie *le* rend recommondable. *L'amour de qui ? de le* qui est le régime direct. *Suus* in patriam amor *eum* commendat. J'ai rendu *à César son épée*. *L'épée de qui ? de César* qui est le rég. indirect. *Suum Cæsari* gladium restitui.

Mais les pr. possessifs doivent se tourner par *de lui*, *d'elle*, *d'eux*, *d'elles*, et se rendre par *ejus*, *eorum*, *earum* ; *illius*, &c. quand les noms auxquels ils sont joints n'appartiennent ni au sujet ni au régime du verbe. Ex : On louait *sa constance*. *La constance de qui ? de lui* qui n'est ni sujet ni régime du verbe. *Hujus* constantia laudabatur. J'obéis aux tyrans, mais je hais *leur tyrannie*. *La tyrannie de qui ? des tyrans* qui n'est ni sujet ni régime de la phrase. Tyrannis pareo, sed *eorum* tyrannidem odi.

Pronom Relatif.

I. Quoiqu'avec les unipersonnels *refert*, *interest*, *est* on rende les pr. personnels par *mea*, *tua*, &c. *meum*, *tuum*,&c. le rel. ne laisse pas de s'accorder avec le nom de la personne. Ex : *C'est à vous qui* êtes jeunes d'étudier ; *vestrum est* studere *qui* estis adolescentes.

II. Le rel. entre deux noms s'accorde mieux avec le dernier, quand ce dernier peut se dire du premier, ou en d'autres termes, quand le premier est genre et le second espèce. Ex : Le *fruit que* nous appelons *poire ; fructus quod* voca-

mus *pirum*. La *science qui* est le *fruit* du travail ; *scientia qui fructus* est laboris. Mais on dira : la *poire que* ma *sœur* a mangée ; *pirum quod* edit *soror* mea, et non pas *quam*, parce que *sœur* n'est pas une espèce du genre *poire*.

III. Quelquefois on fait accorder le relatif avec le sens plutôt qu'avec les mots. Ainsi en parlant d'une femme, Horace a dit : *monstrum quæ* generosiùs perire quærens, &c.

IV. *Qui*, *quæ*, *quod* se met quelquefois élégamment pour le préposition *pro*. Il s'accorde alors avec le nom suivant. Ex. Il est sage et savant, *eu égard à* sa jeunesse ; prudens est et doctus, *quæ* illius est tenera *ætas*.

V. *Qui*, *quæ*, *quod* régit le subjonctif: 1º. quand il est mis pour *ut* et un pr. pers. Ex : Delectus est *qui compararet* exercitum ; il fut choisi pour lever une armée, (*qui* est mis ici pour *ut ille*,) 2º. Quand il est mis pour *quùm* signifiant *parce que*. Ex : Dignus est laude Tullius *qui* ità *egerit* ; Tullius est digne d'éloge d'avoir agi ainsi. 3º. Quand le membre de phrase qui le précède a son verbe au subj. ou quand son antécédent est joint à un infinitif. Ex : Quùm prœceptorem *audiret qui* Rhetoricam *doceret* &c. comme il étudiait sous un maître qui enseignait la Rhétorique. Scio in hâc urbe *quemdam fuisse qui* Rhetoricam *doceret* ; je sais qu'il y avait quelqu'un dans cette ville qui enseignait la Rhétorique.

Remarque.—S'il est mis pour rendre un pr. rel. fr. il veut ord. après lui le même temps que dans le fr. Ex : En illa, illa *quam* semper *optâstis* libertas ! voilà, voilà cette liberté *que* vous *avez* toujours tant *désirée*.

Pronoms Absolus.

I. Lorsque le pr. absolu sert simplement à interroger, on le rend par *quis*, *quisnam* ou *ecquis*. Ex : *Quel* homme pourrait supporter celà ? *quis* mortalium id tolerare potest ?

II. Si *quel* marque l'ordre, il se rend par *quotus*, *a*, *um*. Ex. *Quelle* heure est-il ? *quata* hora est ?

III. Quand au pr. *quel* on peut ajouter le mot *grand*, il s'exprime par *quantus*, *a*, *um*. Ex. *quelle* vertu ! *quanta* virtus !

IV. Quand le pr. absolu peut se tourner par *le quel des deux*, on l'exprime par *utur*, *utra*, *utrum*. Ex. *Qui* est le

plus vieux, elle ou vous? *uter* natu major est, tu ne an illa?

V. Lorsque les pr. abs. sont employés partitivement, on les met souvent au neutre et le nom qui les accompagne au gén. Ex. *Quel homme* êtes-vous? *quid tu hominis* es? Que nous reste-t-il qu'une vie malheureuse? *quid reliqui* habemus præter miseram animam?

VI. Les pr. abs. entre deux verbes veulent le second de ces verbes au subjonctif. Ex: *Dic* mihi *quid agas?* dites-moi ce que vous faites? (Il en est de même pour tous les mots qui servent à interroger.)

Ce qui ou *ce que* suivi de *c'est que.*

On exprime *ce qui* ou *ce que* par *illud*, et *c'est que* par *quod*, quand il peut se tourner par *de ce que.* Ex: *Ce qui* me console *c'est qu'il* m'ait pardonné; *illud* me solatur *quod* mihi ignoverit, (c'est-à-dire *cela* me console *de ce qu'il* m'a pardonné.) *Ce que* j'ai appréhendé *c'est que* vous ne tombassiez; *illud* timui ne caderes; (on ne peut pas tourner ici par *de ce que.*)

On.

Ce pr. n'ayant pas de correspondant en latin, on le rend d'une des manières suivantes.

I. Si le verbe dont il est sujet a un régime direct, tournez par le passif. *On connaît l'ami fidèle* dans l'adversité; *amicus certus* in re incertâ *cernitur.*

II. Si le verbe n'a pas de rég. dir. mettez la 3e. pers. passive du sing. Ex: *On dit*; *dicitur. On a dit; dictum est.* Plusieurs verbes neutres mêmes ont cette 3e. pers. Ex: *On va; itur. On est venu; ventum est. On favorise; favetur.*

Remarque.—Si le verbe latin était déponent, il faudrait se servir de quelque autre tournure suivant le sens de la phrase, comme on le voit ici. On peut même avec toutes sortes de verbes se servir d'une de ces tournures. Ex: *On exhorte* (c'est-à-dire *nous exhortons*) les jeunes gens au travail; *adhortamur* juvenes ad laborem. *On m'attache* (c'est-à-dire *ils m'attachent*) pendant le jour; *alligant* me interdiù. On (c'est-à-dire *quelqu'un*) *frappe* à la porte; *aliquis* fores *pulsat. On* (c'est-à-dire *personne*) ne peut-être heureux sans

la vertu ; *nemo* sine virtute potest esse beatus. *On* est aimé quand *on* est juste (c. à d. *quiconque* est juste est aimé ;) amatur *quisquis* æquus est.

Tel.

I. Si *tel* au commencement d'une phrase peut se tourner par *quelqu'un*, il se rend par *quidam*. Ex. *Tels* rient aujourd'hui qui pleureront demain ; *quidam* hodiè rident qui cras flebunt.

II. Quand *tel* n'est ni répété ni suivi de *que*, il s'exprime par *is* ou *talis*. Ex. *Telle* était la probité de cet homme ; *ea* erat ou *talis* erat illius hominis probitas.

Rem. Cependant si *tel* peut se tourner par *de cette sorte*, on le rend par *hujus modi* ou par *ejus modi*, et par *istius modi* s'il est pris en mauvaise part. Ex. Qui n'aimerait de *telles* gens ? quis *hujus modi* homines non amet ? Qui ne haïrait de *telles* gens ? quis *istius modi* homines non oderit ?

III. Quand *tel* est répété, le premier s'exprime par *qui* ou *qualis* et le second par *is* ou *talis*. Ex. *Tel* père, *tel* fils ; *qualis* pater, *talis* est filius. *Telle* mère, *telle* fille ; *quæ* mater est, *ea* est filia.

IV. Si *tel* est suivi de *que*, on exprime *tel* par *is* ou *talis* et le *que* par *qui* ou *qualis*. Ex. Elle sera *telle que* sa sœur ; *ea* erit *quæ* soror ejus, ou *talis* erit *qualis* soror ejus. Ils ne sont pas *tels que* vous le pensez ; non *ii* sunt *quos* putas.

Rem. Mais si *tel* suivi de *que* peut se tourner par *si grand*, *si petit, si bon, si mauvais*, on rend le *que* par *ut*. Ex. Le pouvoir de la vertu est *tel que* nous l'aimons même dans un ennemi ; *ea* est vis virtutis *ut* eam etiam in hoste diligimus.

Même.

I. *Le même* suivi de *que* se traduit par *is* ou *idem* et *qui, quæ, quod* ou bien par *ac* ou *atque*. Ex. Vos sœurs sont *les mêmes qu'*elles ont toujours été ; sorores tuæ *eæ* sunt *quæ* semper fuerunt. Votre père n'est pas *le même que* je l'ai vu autrefois ; non *idem* est pater tuus *ac* olim vidi.

II. *Et même* se rend ord. par *quin etiam*. Ex. Et même il sera nécessaire ; *quin etiam* necesse erit.

III. *Ne pas même* s'exprime par *ne quidem* avec un mot entre les deux. Ex. Je *ne* l'ai *pas même* vu ; eum *ne vidi quidem*.

IV. *De même* se rend par *item.* Ex. Il en fut *de même* de chacun ; *item* fuit de singulis.

Rem. Si *de même* est répété, ou s'il y a *comme* dans le premier membre d'une phrase avec *ainsi* dans le second, on rend ces mots comme dans cet exemple. *De même* que (ou *comme*) le feu éprouve l'or, *de même* (ou *ainsi*) l'adversité éprouve l'homme vertueux ; *quemadmodùm* (ou *ut*) ignis aurum probat, *sic* (ou *ità*) adversa fortuna virum probum.

V. *De même que si* s'exprime par *perindè ac si* ou par *non secùs ac si.* Ex. Comportez-vous *de même que si* tout le monde vous voyait : *perindè* (ou *non secùs*) te geras *ac si* omnes te viderent.

Quelque...que et *Tout..que.*

I. Avec un nom, *quelque* suivi de *que* s'exprime comme *quel* en ajoutant *cumque.* Ex. *Quelque* esprit *qu*'il ait ; quanto*cumque* præditus sit ingenio.

II. Avec les autres mots, il s'exprime par *quamvis* ou *quantumvis. Tout....que* s'exprime aussi de même. Ex. *Quelque* savant *qu*'il soit ou *tout* savant *qu*'il est ; *quamvis* ou *quantumvis* sit doctus. Cependant s'il y a en latin un verbe de prix ou d'estime, *quelque....que* et *tout....que* se rendent par *quanticumque.* Ex. *Quelque* estimable *qu*'il soit ou *tout* estimable *qu*'il est ; *quanticumque* æstimandus sit.

Rem. On a pu voir par les exemples ci-dessus qu'après le mot latin qui exprime *quelque....que* ou *tout....que,* on met le verbe au subjonctif.

QUATRIÈME ESPÈCE DE MOTS.

LE VERBE.

De l'Infinitif.

Il faut se rappeler que l'Inf. est un vrai nom. Le gér. en *di* peut en être considéré comme le gén. le gér. en *do* comme le dat. et le gér. en *dum* comme un acc. Ainsi l'on dira. *studendi cupido ;* le désir d'étudier. *Habilis dicendo ;* ha-

bile à parler. *Venio ad ludendum* (a) ; je viens jouer. *Venio à ludendo ;* je viens de jouer. Agrum *colendo* aut *venando* ætatem *agere ;* passer sa vie *à cultiver* un champ ou *à chasser.* Tout ceci est conforme aux règles que l'on a déjà vues : l'on reconnaît ici le régime du nom et celui de l'adj. les questions *où* avec mouvement, *d'où* et *de quelle manière ?*

Voici quelques règles particulières :

I. Si un inf. fr. est sujet ou régime direct d'un autre verbe, il se met à l'inf. latin. Ex. *Mentir est* une chose honteuse ; *mentiri* est turpe. Je *veux étudier ;* volo *studere.* Il *aime à rire ;* amat *ridere.* Je *voudrais avoir étudié ;* vellem *studuisse.*

II. Le passé de l'inf. en régime du nom se rend en latin par le part. passé passif. Ex. *La douleur d'avoir perdu* son père ; *dolor amissi* patris. On peut dire aussi : dolor *quod amiserit* patrem.

III. Lorsqu'un verbe à l'inf. peut se tourner par le part. passé, on le rend en latin par ce temps. Ex. Il veut les *aimer ;* eos vult *amatos.*

IV. Lorsqu'un inf. peut se tourner par *qui* et l'ind. on le rend par le part. prés. Ex. Je l'ai entendu *parler ; loquentem* eum audivi.

V. Quand après un adj. un inf. actif peut se tourner par le passif, on le rend par le supin en *u.* Ex. choses *faciles à faire ; facilia factu.*

VI. Quand *pour* avant l'inf. peut se tourner par *parce que* ou par *quoique*, il se rend en latin comme ces conj. Ex. Il est mort *pour avoir* trop *bu*, (c. à d. *parce qu'il a* trop *bu;*) mortuus est *quod* plus æquo *biberit.*

VII. Après *habere* ou *esse* mis pour *habere*, l'inf. se rend souvent par *qui*, quæ, *quod* et le subj. Ex. Je n'ai rien à vous dire ; nihil mihi *est quod* tibi *dicam.*

Rem. Quand un verbe suivi d'un rég. dir. doit se rendre par un gérondif, il est toujours mieux de tourner par le part.

(a) On peut employer aussi pour le lieu où l'on va le sapin en *um*, le gér : en *di* avec *causâ*, le part. futur, ou *ut* avec le subj. Ex. Venio *lusum, ludendi causâ, lusurus* ou *ut ludam.* L'Inf. précédé de *pour* ou de *à* pouvant se tourner par *pour*, se rend de toutes ces manières, excepté par le supin et le gér. en *di.* Ex. Il m'a donné des livres *à lire ;* dedit mihi libros *legendos, ut* illos *legerem* ou *ad legendum.*

fut. passif. Ex. Le désir *de lire l'histoire;* cupido *legendæ historiæ* (mot à mot, le désir *de l'histoire devant être lue.*) C'est *en lisant de bons livres* qu'il deviendra savant; *utilibus libris legendis* doctus eveniet. (mot à mot, il deviendra savant *par de bons livres devant être lus.*

Du Participe.

I. Quand un part. et un nom peuvent être mis à la place d'un pr. dans une phrase, on les met au cas de ce pronom.

Il en est de même d'un part. et d'un nom qu'on a substitués à une phrase régie par une conj. Ex. *Votre mère étant malade,* j'ai été *la* voir; *ægrotantem matrem tuam* invisi, (mot à mot, j'ai été voir *votre mère étant malade.*) *Ayant appelé son fils,* il *lui* dit; *vocato filio* dixit (mot à mot, il dit *à son fils ayant été appelé.*) *Les ennemis devant être passés* au fil de l'épée, les vainqueurs *leur* pardonnèrent; *hostibus* ferro *necandis* pepercerunt victores. *Comme il allait partir, il* apprit cette nouvelle; jàm *ille profecturus* nuncium accepit, (mot à mot, *il devant partir* apprit cette nouvelle.) *Pendant qu'il dormait* un voleur prit *son* manteau; *illius dormientis* pallium fur surripuit, (mot à mot, un voleur prit le manteau de *lui dormant.*)

II. Quand un part. et un nom ne peuvent être mis à la place d'aucun pr. dans une phrase, on les met à l'abl. Il en est de même d'un part. et d'un nom qu'on a substitués à une phrase régie par une conj. Ex. *Ceci étant connu,* ils remirent aux nones de février leur projet de meurtre; *eâ re cognitâ,* in nonas februarias consilium cædis transtulerunt. Maintenant *que le prince vous favorise,* usez de la fortune; tibi nunc *favente principe,* fortunâ utere.

Rem. Si un verbe manquait du part. latin, il faudrait tourner par *lorsque, quoique, puisque,* &c. selon le sens. Ex. Fabius *étant* augure, osa dire; Fabius, *quùm esset* augur, dicere ausus est. Il n'a rien à craindre, *étant aimé* et *favorisé* du prince; nihil illi timendum est, *siquidem* illum *amat* princeps illique *favet.* On peut toujours se servir de cette tournure.

III. Le part. passé précédé du vebre *être,* s'il n'est' pas suivi d'un régime, souvent ne marque pas un verbe passif mais l'état du sujet. Les temps du verbe *être* se rendent

alors par les temps correspondants du verbe *esse*. Ex. Le voleur *est pris;* fur *captus est.* Cette lettre *était* déjà *écrite;* jàm *scriptæ erant* illæ litteræ.

IV. Il ne faut pas confondre avec le part. pr. certains adj. qu'on appelle *verbaux*, parce qu'ils viennent des verbes. Les part. ont les mêmes régimes que les verbes dont ils se forment et marquent comme eux une action ou une opération de l'esprit. Les adj. verbaux au contraire régissant toujours le gén. et ne marquent qu'une qualité, une aptitude. Ainsi *bibens vinum* signifie simplement un homme *qui boit du vin*, mais *bibens vini* signifie *un buveur*, un homme *qui boit habituellement du vin.*

Impératif.

I. Quand on commande de faire l'action, on se sert de l'impér. et quelquefois aussi du subjonctif. Ex. *Commence*, Damætas; *incipe* ou *incipias*, Damæta. *Qu'il parte* le traître; *abito* ou *abeat* proditor. *Gardez-vous* de trop avancer; *parcite* nimiùm procedere.

II. Quand on défend de faire l'action, on met *ne* avant l'impératif ou le subj. si le verbe latin ne renferme aucune négation ou n'est accompagné d'aucun mot qui en renferme une. Ex. *ne mentez-pas; ne mentire. Qu'il ne trompe* personne; *neminem fallito* ou *fallat. Ne joue pas; noli ludere. Ne jouez pas; nolite* ludere.

Accord du verbe avec son sujet.

Le verbe latin s'accorde avec son sujet de la même manière que le verbe fr. (voir la gr. fr.) On observera seulement qu'après les noms collectifs on peut mettre le verbe au plur. quoique le sujet soit sing. Ainsi l'on dit également, *turba ruit* ou *turba ruunt;* la foule se précipite.

Phrases-sujets.

Quelquefois une phrase entière est le sujet d'un verbe. Ex. Il est certain *qu'il part.* Il est utile *qu'il parte.* Pour cette dern. ph. par ex. si l'on demande: *qui est-ce qui est utile?* On rép. *qu'il parte.*

Il y a la *ph. sujet de narration* et la *ph. sujet de désir.* (Voir les ph. rég. dont les règles sont les mêmes que celles des ph. sujets.)

Phrases-régimes.

Quelquefois une phr. entière est le rég. d'un verbe. Ex. Je pense *qu'il vient.* Je désire *qu'il vienne.* Si l'on demande, *je pense quoi?* on répondra, *qu'il vient. Je désire quoi?* on rép. *qu'il vienne.* On appelle ces sortes de ph. *phrases régimes de narration* et *ph. rég. de désir.*

Phrase-régime de narration.

La ph. rég. de narration a lieu, quand le premier verbe rapporte simplement la chose. Ex. *Je crois partir* demain. *Je crois qu'il vient.* En latin on tourne par l'inf. lorsque le verbe français est à un autre temps. Je crois *lui venir.*

Règle. Ainsi le sujet de la phrase rég. de narr. devient le rég. direct du 1er verbe et le 2e verbe se met au pr. au passé ou au fut. selon que l'action qu'il désigne est présente, passée ou future par rapport à celle du 1er verbe. Ex. Je crois *qu'il vient;* credo *eum venire.* Je croyais *qu'il venait;* credebam *eum venire.* Je crus *qu'il venait;* credidi *eum venire.* J'avais cru *qu'il venait;* credideram *eum venire.* Dans toutes ces ph. les act. marquées par les deux verb. se font ou ont été faites dans le même temps.

Je croyais *qu'il était venu,* (tournez *je croyais lui être venu;*) credebam *eum venisse.* J'avais cru *qu'il était venu;* credideram *eum venisse.* Je crois *qu'il venait, qu'il vint* ou *qu'il était venu;* credo *eum venisse.* Dans ces ph. les actions marquées par les 2e verbes sont passées par rapport à celles qui sont désignées par les premiers.

Je crois *qu'il viendra, qu'il viendrait,* (tournez *je crois lui devoir venir;*) credo *eum venturum esse.* Elle croit *venir* demain; credit *se* cras *venturam esse.* J'ai cru *que votre frère serait récompensé;* credidi *fratrem tuum* præmiis *donatum iri.* Ici les actions marquées par les 2d verbes sont encore à faire par rapport à celles qui sont désignées par les premiers.

Rem. 1o. On met le 2d verbe au *futur passé,* si l'action qu'il désigne est tout à la fois *passée* par rapport au premier

verbe et *future* par rapport à une condition. Ex. Je *crois* que *vous auriez été loué* de tout le monde, *si vous l'aviez fait*, (tournez *je crois vous avoir dû être loué*, &c.) *credo te* ab omnibus *laudandum fuisse, si id fecisses.* Ici l'action *d'être loué*, est passée par rapport à celle de *croire*, et future par rapport à la condition *si vous l'aviez fait.*

2o. On tourne par *fore ut*, *futurum esse ut*, il arrivera que ; *futurum fuisse ut*, il serait arrivé que ; avec le subj. quand le verbe latin n'a pas de futurs à l'inf. Ex. J'espère que vous aurez honte de votre ignorance ; spero *fore ut* ou *futurum esse ut* te tuæ ignorantiæ *pudeat.* J'espérais que vous auriez étudié l'histoire ; sperabam *futurum fuisse ut* historiæ *studeres.* Il faut encore tourner par *fore ut*, &c. lorsque l'action du 2d verbe, *future* par rapport à celle du premier, est *passée* par rapport à quelque membre de la phrase. Ex. Je ne *crois* pas qu'il *ait terminé* cette affaire, *lorsque son père viendra ;* non *credo fore ut* rem conficerit, *quùm venerit pater.* On peut touj. se servir de la tournure par *fore ut*, &c. lorsque le v. doit se mettre au futur.

Phrase-régime de désir.

La ph. rég. de désir a lieu, quand le premier verbe marque le désir, la crainte, le doute, &c. que la chose se fasse ou ne se fasse pas. Le second verbe se met toutours au subj. avec *ut*, ou *ut ne*, si l'on désire qu'elle ne se fasse pas. Ex. Vous appréhendez de le voir et moi de ne le pas voir ; id *paves ne videas* tu illum, ego autem *ut videam.* Voici à quel temps du subj. il faut placer le 2d verbe.

I. Lorsque le 1er verbe est au pr. absolu ou au futur, le 2d verbe se met : 1o au pr. abs. pour une action future par rapport à celle du 1er verbe. Ex. Je conseille qu'il vienne ; *suadeo* ut *veniat.* Je consillerai qu'il ne vienne pas ; *suadebo* ne *veniat.* 2o. au passé du subj. pour une action passée par rapport à celle du 1er verbe ou à quelque membre de la phrase. Ex. Je crains qu'il n'ait pas terminé cette affaire ; *timeo* ut rem *conficerit.* Je désire qu'il n'ait pas terminé cette affaire, avant qu'ils soient arrivés ; *cupio* ne rem priùs *conficerit* quàm *advenerint*,

II. Lorsque le 1er verbe est à tout autre temps, le 2d v. se met : 1o au pr. relatif, pour une action future par rapport

à celle du 1er verbe. Ex. Il veillait à conserver sa santé ; *curabat* ut *servaret* valetudinem suam. J'ai craint d'être chatié ; *timui* ne *castigarer*. 2o au plus que-passé, pour une action passée par rapport à celle du 1er v. ou à quelque membre de la ph. Ex. J'aurais craint qu'ils ne fussent pas revenus, si, &c. *timuissem* ut *rediissent ; si*, &c.

Manière de rendre *de* ou *que* après certains verbes.

I. Après *douter*, l'unipers : *tenir à* et les v. qui signifient défense, obstacle, empêchement, s'ils sont accompagnés d'une négation ou d'une interrogation, le *que* ou le *de* s'exprime par *quin* ou *quominùs* avec le subj. Ex. *Il* ne *tiendra* pas *à* moi *que* la chose ne se fasse ; per me non *stabit quominùs* id *fiat.* Qui l'*empêchait de* se porter bien ? quid *obstabat quominùs valeret ?* Je ne *doute* pas *qu'*elle ne vienne bientôt ; non *dubito quin* brevi *ventura sit.** Mais on dira, id impedivit *ne* proficiscerer ; cela m'a empêché de partir, parce que le 1er v. n'est accompagné ni d'une nég. ni d'une inter. Dans ce cas avec *douter* le *que* se tourne par *si* et s'exprime per *an* ou *utrùm* avec le subj. Ex. Je *doute qu'*il se porte bien ; *dubito an valeat.*

II. Ces façons de parler : *je ne puis m'empêcher de ; je ne saurais me défendre de* se rendent par *non possum quin* avec le subj. ou par *non possum non* avec l'infinitif. Ex. *Je ne saurais me défendre de* parler ; *non possum quin loquar,* ou *non possum non loqui.*

Mais si le premier verbe n'était pas accompagné d'une négation, s'il y avait par ex. *vous pouvez vous défendre de* parler, ou ne pourrait mettre que *potestis non loqui* et jamais *quin.*

III. Si *de* ou *que* peut se tourner par *de ce que*, on le rend par *quòd.* Ex. Je me repens *de* vous avoir offensé ; me pænitet *quòd* te offenderim.

---

* Si après un verbe qui marque du doute, le 2d v. désigne un fut. on traduit alors par le part. futur et les temps du verbe *esse.* Ex. Je ne *doutais* pas qu'elle ne *vînt* bientôt ; non *dubitabam* quin brevi *ventura esset* (c. à. d. *qu'elle ne fût devant venir bientôt.*) Si le 2d verbe n'avait pas de futur, il faudrait le mettre au subjonctif, avec un adverbe marquant le futur.

IV. Après *attendre*, *que* se tourne par *jusqu'à ce que* et s'exprime par *dùm* ou *donec* avec l'ind. ou le subj. Ex. *J'attendrai que* mon père soit de retour ; *expectabo donec redierit* pater meus.

V. Après *être cause* on exprime *que* par *cur* avec le subj. Ex. Cela *sera cause qu'*il partira ; id *causa erit cur proficiscatur.*

Rem. Après *quin*, *quominùs*, *an*, *utrùm*, &c. on voit que, le verbe se met au même temps que dans la phrase-régime de désir.

REGIME INDIRECT.

Questions *de quelle manière, etc.*

I. Quand un adj : au positif, ou un verbe est suivi d'un nom marquant *la mesure*, *l'espace* ou *la distance*, on met ce nom à l'acc. ou à l'abb. Ex. *Haut de six pieds* ; *sex pedibus* ou *sex pedes altus.* Québec *est éloigné de soixante lieues* de Montréal ; Kebeccum *sexaginta leucas* ou *sexaginta leucis distat* Marianopoli.

Rem. si l'ad. était au comparatif, le nom ne pourrait se mettre qu'à l'ablatif. Ex. Il est *plus haut de cinq pieds quinque pedibus altior* est.

II. Quand un nom signifie *le lieu précis* où une chose est arrivée, on le met à l'acc. avec *ad*, ou simplement à l'abl. Ex. Il campa *à* 3 *lieues* de la ville ; castra posuit *tertiam* ab urbe *leucam* ou *tertiâ* ab urbe *leucâ.*

III. Le nom qui marque *combien de temps* une chose a duré ou durera se met à l'acc. Ex. Il parla *l'espace de trois heures* ; *tres horas* ou *tribus horis* locutus est.

C'est la même règle pour le nom qui marque *depuis combien de temps* une chose *se fait.* Ex. Il y a 3 *ans qu'il règne* ; *tertium annum* ou *tres annos regnat. Il parle depuis deux heures ; secundâ* jàm *horâ loquitur.*

Si le nom marque *depuis combien de temps* une chose *s'est faite* , on ajoute l'adv. *abhinc.* Ex. Il *y* a *deux ans qu'il est parti ;* duos *abhinc* annos ou duobus *abhinc* annis profectus est.

IV. Le nom qui marque *en combien de temps* une chose se fait, s'est faite ou se fera, se met à l'acc. avec *intra.* Ex.

J'acheverai cet ouvrage *en six mois ; intra sex menses* opus absolvam.

V. Le nom qui marque le temps *après lequel* une chose se fera, se mot à l'acc. avec *post.* Ex. Il viendra *dans trois ans ; post tres annos* veniet.

Rem. Les diff. Ex. ci-dessus indiquent assez en quelle occasion il faut faire usage des nombres ordinaux plutôt que des cardinaux. Il suffit de faire remarquer que généralement on emploie les premiers en latin, quand le nombre cardinal peut se tourner par le nombre ordinal, comme dans cet exemple : il est né le *trente-un* de Mars de l'an *mil huit cent dix-sept ;* natus est die *trigesimâ primâ* mensis martii, *millesimo octingentesimo decimo.* On peut dire ici il est né le *trente-unième.*

Esse, tribuere, vertere &c.

Esse mis pour *afferre* et souvent *tribuere, vertere* &c. veulent après eux deux datifs. Ex. Cela me causera de la douleur : hoc *erit mihi dolori.* Ils lui font un mérite de ses fautes mêmes ; *laudi illi tribuunt* &c, ipsas culpas.

Celare, poscere, docere & rogare.

Avec ces verbes le rég. direct se met à l'accusati. Ex. Ils ne vous demandent que la vie, *te solam vitam poscunt.* Je ne vous ai demandé qu'une chose ; *unum te rogavi.* Le rég. direct de ces verbes est le nom de la personne, l'autre acc. est régi par *ad* sous-entendu. C'est pourquoi, si l'on tournait par le passif, il faudrait prendre le nom de la pers. pour en faire le sujet, Ex. *Rogatus es* me unum.

Miseret, pænitet, piget, pudet & tædet.

Les verbes unip, *miserere,* avoir pitié ; *pœnitere,* se repentir ; *pigere,* se lasser, *pudere,* avoir honte, *tœdere,* s'ennuyer, veulent le sujet de la ph. fr. à l'acc. & le rég. au gén. Ex. Mon frère a eu honte de sa négligence, *fratrem meum puduit suœ negligentiœ.*

Rem, 1 °. Ces verbes sont composés du verbe *tenere* et des noms *miseratio, pœnitentia, pigritia, pudor* et *tœdium* qui sont les vrais sujets. Ainsi cette phrase *fratrem meum puduit suœ negligentiœ* équivaut à celle-ci : *pudor suœ negligentiœ*

tenuit fratrem meum, la honte de sa négligence a tenu mon frère.

2°. Si le rég. est un verbe, on le met à l'inf. Ex. Je n'aurai pas honte de le dire ; non me *pudebit* hoc *dicere.*

3°. Les verbes dont l'action peut être faite par les sujets renfermés dans les verbes *miseret &c.* deviennent eux-mêmes unipersonnels. Ex. : mon frère commence à avoir honte de sa négligence ; *incipit* fratrem meum *pudere* suæ negligentiæ. On peut dire *pudor incipit tenere meum fratrem.* Mais il faut dire, *frater meus vult pudere suœ negligentiœ*, parce qu'on ne peut pas dire *pudor vult* &c. La honte ne peut pas vouloir.

Verbes passifs.

Nous avons vu dans la 1ère partie que le rég. des v. passifs se met à l'abl. avec *à* ou *ab.* plusieurs verbes passifs cependant tels que *probor*, *videor*, *dicor*, et les part. en *dus, da, dum* veulent mieux leur rég. au datif. Ex. Ce sentiment est approuvé de tout le monde ; sententia *omnibus probatur.*

Changement d'Actif en Passif ou de Passif en Actif.

I. Il faut changer l'actif en passif, pour éviter l'équivoque. Ainsi dans cette ph. *je crois que Pierre* aime *Paul*, au lieu de dire, *credo* Petrum amare Paulum, on dira : *credo Paulum amari à Petro*, parce qu'on ne verrait pas qui de Pierre ou de Paul fait l'action d'aimer.

II. Il faut changer le passif en actif, quand le v. passif fr- est dép. ou neutre en latin. Ex. Les gens audacieux *sont* souvent *favorisés* par la fortune ; sæpe fortuna audacibus *favet.* Sa probité *est admirée* de chacun ; quisque illius probitatem *miratur.*

Rem. On voit que pour changer l'actif en passif ou le passif en actif, on fait du sujet le régime et du régime le sujet.

CINQUIÈME ESPÈCE DE MOTS.

L'ADVERBE.

Des Adverbes interrogatifs et de la manière d'interroger.

I. L'adv. qui sert á interroger, se met au comm. de la ph. Il en est de même des pr. qui marquent l'interrogation. Ex. A quoi bon ces pleurs ? *quorsùm* spectant fletus illi ? que voulez vous ? *quid vis ?* Qui demandez vous ? *quemnam* petis hominem ?

II. Quand on interroge et que la ph. ne commence pas par un adv. ou par un pr. interrogatif, on met au commencement. 1° Si elle est affirm. *an*, *anne*, *num* ou *numquid*, ou bien *ne* après le 1er mot. Ex. Avez-vous vu le Roi ? *An*, *anne*, *num* ou *numquid*, vidisti Regem ? ou vidisti-*ne* Regem ? 2° Si la ph. est négative, *annon*, *nonne* ou *numquid non*. Ex. N'avez-vous pas vu le Roi ? *annon*, *nonne* ou *numquid non* vidisti Regem ?

III. Si deux noms suivent *uter*, *utra*, *utrum*, ils se mettent au même cas que lui et l'on met *ne* après le 1er et *an* avant le 2d. Ex. Quel est *le plus vieux* d'elle ou de vous ? *uter* natu *major* est *tune an illa* ?

IV. Pour répondre à l'interr. il faut s'exprimer comme si l'on répétait le verbe de la demande. Ex. Quelle si grande raison avez-vous eue de visiter Rome ? Rép. *la liberté.* Et quæ tanta fuit Romam tibi causa videndi ? Rép. *Libertas*(c. à. d. *Libertas* mihi *causa fuit* videndi Roman.) A qui appartient ce livre ? *à Philippe* ; cujus est liber iste ? *Philippi* (c. à. d. *liber estPhilippi.*) A qui appartient ce livre ? á moi : cujus est liber iste ? *meus.*

Que...ne après *autre* ou *autrement.*

Que...ne après *autre* ou *autremant* s'exprime par *quàm*, *ac* ou *atque*. Ex. Tout le monde méprise ceux qui parlent *autrement qu'ils ne* pensent ; despiciunt omnes eos qui *aliter ac*

sentiunt, loquuntur. Il pense *autrement qu'*il *ne* parle; *secùs* sentit *atque* loquitur. Il est tout *autre* (ou tout *différent*) *qu'*il *n'*était autrefois; longè *alius* est *quàm* olim erat.

Ne..que.

S'il peut se tourner par *seulement*, se rend en latin comme cet adv. Ex. Je *n'*ai dit *que* trois mots; tria *tantùm* verba dixi.

Rem. Quand *ne....que* est suivi d'un verbe, on met ce verbe au subj. avec *ut*. Ex. Je *ne* vous demande *que d'être* attentif; id *tantùm* à te peto *ut sis* attentus.

Ce n'est pas que..mais c'est que.

Ce n'est pas que....mais c'est que se rendent, par *non quòd ....sed quòd*. Ex. *Ce n'est pas que* je l'aime, *mais c'est que* je le crains; *non quòd* illum amem, *sed quòd* timeo.

Adverbes de quantité.

Les adv. de quantité s'expriment de diff. manières, suivant le mot auquel on les joint.

I.

Avant un nom de choses qui ne se comptent pas, on rend :

Assez, par *satis*.	Le moins; *minimùm*.	Que, combien; *quantùm*.
Autant, tant; *tantùm*.	Peu; *parùm*.	Trop; *nimis multi, æ, a*.
Beaucoup, bien; *multùm*.	Plus, *plus*.	
Moins; *minùs*.	Le plus; *plurimùm*.	

II.

Avant un nom de choses qui se comptent, on rend :

Assez par *satis multi, æ, a*.	Le moins; *paucissimi, æ, a*.	Que, combien; *quot*.
Autant, tant; *tot*.	Peu; *pauci, æ, a*.	Trop; *nimis multi, æ, a*
Beaucoup, bien; *multi æ, a*.	Plus; *plures, a*.	
Moins; *panciores, a*.	Le plus; *plurimi, æ, a*.	

III.

Avant un nom de choses qui peut se dire grande, on rend :

Assez par satis *magnus, a, um*.	Beaucoup, bien; *magnus, a, um*.	Le moins; *minimus, a, um*.
Autant, tant; *tantus, a, um*.	Moins; *minor, us*.	Peu; *parvus, a, um*.
Plus; *major, us*.		Trop; *nimius, a, um*.
Le plus; *maximus, a, um*.	Que, combien; *quantus, a, um*.	

IV.

Avant un adj. ou un adv. on rend :

Assez par *satis.*	Moins ; *minùs.*	Que, combien ; *quàm.*
	Le moins ; *minimè.*	Trop ; *nimis* ou par un comparatif.
Aussi, si ; *tàm.*	Peu ; *parùm.*	

V.

Avant un verbe ordinaire, on rend :

Assez par *satis.*	Le moins ; *minimè.*	Que, combien ; *quantùm.*
Autant, tant, si, aussi ; *tantùm:*	Peu ; *parùm.*	Trop ; *nimis.*
Beaucoup, bien ; *multùm.*	Plus ; *magis:*	
Moins ; *minùs.*	Le plus ; *maximè.*	

VI.

Avant un verbe de prix ou d'estime, on rend :

Assez par *satis magni*	Le moins ; *minimi.*	Que, combien ; *quanti.*
Autant, tant, si, aussi ; *tanti.*	Peu ; *parvi.*	Trop ; *nimiò pluris.*
Beaucoup, bien ; *magni.*	Plus ; *pluris.*	
Moins ; *minoris.*	Le plus ; *plurimi.*	

VII.

Avant un verbe d'excellence, un compar., et les adv. *antè, pòst,* on rend :

Autant, tant, si, aussi par *tantò.*	Peu ; *paulò.*	Que, combien ; *quantò.*
Beaucoup, bien ; *multò.*		Trop ; *nimiò.*

Remarques.

I. Avec *fugere* et *odisse,* l'adverbe *plus* s'exprime par *pejùs.*

II. *Si grand* et *aussi grand* si rendent par *tantus* et *que grand, combien grand* par *quantus.* Ex. Son courage n'est pas *aussi grand que* (*grand*) je le pensais ; non *tanta* est ejus virtus *quantam* putabam.

Comparaisons de supériorité et d'infériorité.

Dans les comp. de supér, et d'infér. *plus* et *moins* s'expriment suivant les mots avant lesquels ils se trouvent et le *que* de la compar. par *quàm.* Ex. Nous trouvons en lui *plus de vices que* de vertus. Il y a *plus de fous que* de sages ; *plures* sunt *stulti quàm* sapientes. Ce jardin paraît avoir *plus de largeur,* mais *moins de longueur que* le nôtre ; hortus ille *plus latitudinis,* sed *minùs longitudinis quàm* nos-

ter habere videtur. Rien n'est *plus honteux que* de mentir; nihil est *turpius quàm* mentiri. Je l'estime *moins que* je ne le crains; illum *minoris* facio *quàm* timeo.

Rem. Après *quàm* on n'exprime pas le *ne* qui précède le verbe fr. Ex. Il est plus savant que vous *ne* pensez; doctior est *quàm* putas.

Comparaison d'égalité.

Dans la comp. d'égalité, les adv. de quantité soit dans le 1er, soit dans le 2d membre s'expriment suivant le mot avant lequel ils se trouvent. Ex. La vertu n'est pas *si* recherchée *que* l'argent; non *tantùm appetitur* virtus *quantùm* pecunia (*appetitur* sous entendu.) La vertu n'est pas *si* estimée que les honneurs sont recherchés; non *tanti* virtus *æstimatur quantùm* honores *appetuntur*. Il a *autant* de vices *que* de vertus; *tot* habet *vitia quot virtutes*.

Rem. 1o. *Autant* répété marque aussi une comp. d'égalité. On met alors le mot qui exprime le *que* le 1er et l'autre le 2d. Ex. *Autant* de têtes, *autant* de sentimens; *quot* capita, *tot* sensus. *Autant* la civilité plaît, *autant* la grossiéreté déplaît; *quantùm* delectat urbanitas, *tantùm* offendit rusticitas.

2o. *Tant*, *autant*, à la fin d'une phrase, marquent de même une compar. d'égalité. *Tant*, *autant* joints à un adj. se rendent alors par *item* et selon la nature des autres mots par *tantùmdem*, *totidem*, *tantidem*. Ex. J'ai beaucoup de livres, vous n'en avez pas *tant*; sunt mihi libri benè multi, non sunt tibi *totidem*.

Si, tant.

Si, *tant*, s'ils ne peuvent se tourner par *aussi*, *autant*, se rendent en latin suivant le mot avant lequel ils se trouvent et le *que* qui les suit se rend par *ut*. *Assez....pour* et *assez peu pour* se rendent de la même manière. Ex. Il a *tant* reçu de *plaies qu*'il en est mort (ou il a reçu *assez* de plaies *pour* en mourir;) *tot* accepit *plagas ut* mortuus sit.

Rem. 1o. Si *tant* marque la conclusion, il se rend par *adeò* ou *tantùm* ou par *tantus* avec un nom. Ex. *Tant* il est important de s'accoutumer au bien dans la jeunesso; *adeò*

in teneris consuescere multum est. *Tant* on a d'amour pour les louanges (ou *tant* est grand l'amour des louanges ;) *tantus amor* laudum.

2o. Si *tant....que* peut se tourner par *soit* répété, on le rend par *cùm*, *tùm* ou bien par *tùm* répété. Ex. Il parle *tant* angl. *que* français ; *cùm* anglicè *tùm* gallicè loquitur, ou *tùm* anglicè *tùm* gallicè loquitur.

Tant que ou *autant que.*

Tant que ou *autant que*, au commencement d'une phrase et suivi d'un verbe, se rend par *quantùm* ou par *pro* avec un nom, et, s'il marque la durée du temps, par *quandiù*. Ex. *Autant que je pourrai*, je vous aiderai, *quantùm potero* (ou *pro meâ facultate*) tibi adero. *Tant que je vivrai*, je vous aiderai ; *quandiù* vivam, tibi adero.

D'autant, à proportion que, &c. *plus* ou *moins* répétés-

I. *D'autant* avant *plus*, *moins* se rend par *eò* ou *tantò* et le *que* suivant par *quô* ou *quantò*, s'il est suivi d'un comparatif, et, s'il n'en est pas suivi, par *quòd*. Ex. Il est *d'autant moins* estimé *qu*'il est *plus orgueilleux ; eò minoris* fit *quô superbior* est. Il est *d'autant plus* estimé *qu*'il est modeste ; *eò pluris* fit *quòd* modestus est.

II. *A proportion que* et *par cela même que* s'expriment de même. Ex. Il est plus aimé *par cela même qu*'il est plus vertueux ; *eò* magis amatur *quò* majori est virtute præditus.

Rem. L'adverbe de quantité doit toujours tomber de préférence sur le nom, quand il y en a un en latin. Ainsi dans l'exemple ci-dessus ce serait une faute de dire, *quò magis est virtute præditus.*

III. *Plus*, *moins* et *plutôt* répétés se rendent encore de la même manière, mais on met *quô* le premier et *eò* le second Ex. *Plus* on est vicieux, *plus* on est malheureux ; *quò* quis vitiosior est *eò* miserior. *Moins* on est virtueux, *moins* on est heureux ; *quò* minori aliquis est virtute præditus, *eò* minùs est felix. *Plutôt* vous partirez, *plutôt* vous arriverez à Québec ; *quò* citiùs proficisceris, *eò* citiùs Kebeccum advenies.

SIXIÈME ESPÈCE DE MOTS.

LA PRÉPOSITION.

A.

A, avant un infin. se tourne souvent par *si* ou par *afin que*, selon le sens. Ex. *A* vous *croire*, il est honnête homme; *si* te credam, vir probus est. *A dire* vrai, la chose se passa ainsi; *ut* verè dicam, sic se res habuit. Je n'ai rien *à* vous *dire;* nihil mihi est *quod* tibi dicam (*quod* est mis pour *ut illud.*

Après.

Après suivi du passé de l'inf. se tourne par *après que* et se rend par *postquàm*. Ex. *Après avoir été interrogé*, il répondit; *postquàm* interrogatus fuisset, respondit. *Après avoir écrit*, je lirai; *postquàm* scripsero, legam.

Au lieu de ou *que.*

I. *Au lieu de* se tourne par *et ne pas*, s'il est précédé d'un impératif. Ex. *Etudiez au lieu de* badiner; *stude, non autem* nugare (c. à. d. *étudiez et ne badinez pas.*)

II. *Au lieu de* suivi d'un verbe et non précédé d'un impératif, se tourne par *lorsque je devrais, tu devrais*, &c. ou par *lorsque je pourrais*, &c. selon le sens. Ex. *Au lieu d'étudier* vous badinez; nugaris *quùm* studere *deberes*. *Au lieu de badiner* il étudié; studet *quùm* nugari *posset*.

III. *Au lieu que* se tourne par *au contraire*. Ex. Il étudie *au lieu que* vous badinez; studet ille, tu *autem* nagaris.

Avant.

Avant suivi d'un infinitf se tourne par *avant que*. Ex. J'écrirai *avant* de lire; *antequàm* legam, scribam.

De.

De avant un inf. peut se tourner comme dans les ex. suivans. Ex. Je suis bien aise *de* l'*avoir vu;* sanè gaudeo *quòd* illum *viderim*. Vous me ferez plaisir *de* me le *faire*

savoir ; pergratum mihi feceris, *si* me de his rebus certiorem *feceris.* Il a tort *de* le *traiter* en ennemi ; iniquè facit *qui* cum illo inimicè *agat.*

Malgré.

Malgré suivi d'un nom de personne se rend par *invitus, a, um* que l'on fait accorder avec le nom, et, s'il est suivi d'un nom de choses ou d'un verbe, par *quamvis* et un verbe. Il l'a fait *malgré son frère ;* id. *invito fratre* fecit. Je l'ai fait *malgré moi ;* id. *invitus* feci (*ego* est ici sous-entendu.) *Malgré ses pressantes sollicitations* auprès de lui (ou *malgré* qu'il le *sollicitât* beaucoup,) il ne put rien obtenir ; *quamvis* eum multùm *sollicitaret*, nihil consequi potuit.

Pour.

I. Si *pour* peut se tourner par *de*, on met le nom suivant au gén. Ex. L'amour *pour la liberté* est naturel à l'homme ; homini innatus est amor *libertatis.*

II. Si *pour* signifie *à cause de, au lieu de, envers, eu égard à*, &c. il se rend comme ces prépositions. Ex. Il souffrit le châtiment *pour* son compagnon ; *pro* socio pænas subiit. Faites cela *pour* moi (ou *pour l'amour de* moi ;) hoc age *propter* me.

III. Dans ces expressions *pour* moi, *pour* lui, &c. si *pour* signifie *mais* ou *quant à*, il se rend par *verò.* Ex. *Pour* cela, je le crois ; hoc *verô* credo. *Pour* votre frère, je le connais ; fratrem *verò* tuum novi.

IV. *Pour ce qui est de* se rend par *quod attinet.* Ex. *Pour ce qui est de* la science, *quod attinet* ad scientiam.

V. *Pour* signifiant *afin que* et suivi d'un comparatif se rend par *quò.* Ex. Reposez-vous *pour mieux* travailler ; otiare *quô meliùs* labores.

Sans.

Sans suivi d'un verbe se rend en latin de différentes manières. 1o. Par un adj. ou par un participe. Ex. Il vint *sans différer ;* venit *impiger.* Je l'ai fait *sans y penser ;* id *incogitans* feci. Vous comprendrez cela *sans que je* vous le *dise ;* id, *me* etiàm *tacente*, intelliges. 2o. Par une conjonc-

tion et un verbe, selon le sens de la phrase. Ex. Je ne mourrai pas *sans* l'*avoir vu* (c. à. d. *avant que* je *ne l'aie vu* ;) non *priùs* moriar *quàm* illum *viderim*. Je ne puis voir *sans frémir* les monstres qui ont ainsi trempé leurs mains dans le sang des citoyens ; videre non possum *quin horrescam* monstra qui sanguine civium ità se cruentârunt. 3o. Par un adv. Ex. *Sans différer*, *illicô* ; *sans y penser*, *incogitanter*. 4o. Par une préposition et un nom. Ex. *sans rire* ; *extra jocum*, *sans différer*, *sine morâ*.

Rem. *Sans* suivi d'un infinitif et signifiant *et ne* se rend par *nec*. Ex. Il me quitta *sans* me *parler* ; me reliquit *nec* allocutus est.

SEPTIÈME ESPÈCE DE MOTS.

LA CONJONCTION.

Que.

I. On supprime le *que*. 1o. Dans certaines exclamations. Ex. Malheureux *que* je suis ! infelix ego ! *Que* je suis malheureuse ! me miseram ! 2o. Lorsqu'il est mis pour éviter la répétition d'une conj. Ex. Il se fit surtout remarquer *lorsqu*'il combattait contre les Lacédémoniens et *qu*'il soutenait sa patrie par sa prudence ; maximè fuit illustris, *cùm* bellaret Lacedemoniis prudentiâque patriam firmaret. 3o. Lorsqu'il marque un souhait. Ex. *Qu*'il périsse le traître ; pereat proditor. Quelquefois aussi dans ce cas il se rend par *quàm* ou par *utinam*. Ex. *Que* je voudrais ! *quàm* vellem ! *Que* je voudrais être utile à la patrie ! *utinam* patriæ prodessem.

II. *Que* mis pour une autre conj. s'exprime comme cette conj. Ex. Je me réjouis *que* vous l'ayez fait (c. à. d. *de ce que* vous l'ayez fait ;) gaudeo *quòd* hoc feceris. Vous n'aurez pas ce livre *que* je ne l'aie lu (c. à. d. *avant que* je l'aie lu ;) hunc librum non habebis *priusquàm* illum legerim. *Que* tardez-vous ? (c. à. d. *pourquoi* tardez-vous ;) *cur* moraris.

III. *Que* avant *si* se rend par *quòd* et après *aussitôt* signifiant *aussi vîte* par *quàm*. Ex. *Que si* vous le voyez, dites-

lui, *quôd si* illum videas, dic illi. J'y arriverai *aussitôt que* vous ; *tàm citô quàm* tu hùc adveniam.

IV. *Que* après *à peine* se tourne par *lorsque*. Ex. *A peine* était-il arrivé *qu'il* tomba malade ; *vix* advenerat *cùm* in morbum incidit.

Si.

I. *Si*, après les verbes qui marquent quelque doute, et quelques autres encore que l'usage apprendra, se rend ord. par *an*. Ex. Je verrai *s'il* est à la maison ; visam *an* sit domi.

II. *Si ce n'est* suivi d'un nom se rend par *nisi* ou *præter*. Ex. Personne ne l'aime *si ce n'est mon frère ;* nemo illum amat *nisi frater meus* ou *præter fratrem meum*.

III. *Si....ne* se rend par *nisi* et *si....ne....pas* par *si non* Ex. *Si* vous *ne* prenez garde ; *nisi* caveas. *Si* vous *ne* l'aimez *pas*, au moins respectez le ; *si non* amas, saltem illum cole.

HUITIÈME ESPÈCE DE MOTS

L'INTERJECTION

Plusieurs interjections ont des régimes en latin.

I. *O!* marquant l'exclamation et *heu!* veulent le nom. ou l'acc. Ex. *O tu beatus!* O que vous êtes heureux ! *O fortunatos* nimiùm, sua sibona nôrint, *agricolas!* trop heureux les habitans des campagnes, s'ils connaissaient leur bonheur ! *Heu! miser!* ou bien, *heu! me miserum!* hélas ! que je suis malheureux !

Rem. Quand *heu!* est seul avec un pr. personnel, il régit le datif. Ex. *Heu mihi!* nequeo quin fleam ; hélas ! je ne puis m'empêcher de pleurer.

II. *Hei!* et *væ!* veulent le datif. Ex. *Hei misero mihi!* que je suis malheureux ! *Væ victis ;* malheur aux vaincus !

III. *Ah!* et *proh!* régissent l'acc. ou le vocatif. Ex. ***Ah! me miseram!*** ou bien ***ah! misera!*** ah ! malheureuse

que je suis ! *Proh* deûm atque hominum *fidem !* j'en prends à témoin les dieux et les hommes.

SUPPLÉMENT.

DES GALLICISMES.

On appelle *idiotismes* des expressions ou des tournures propres et particulières à chaque langue.

Lorsqu'on veut désigner les idiotismes propres à une langue particulière, on leur donne un nom analogue à celui de cette langue. Ainsi on appelle *gallicismes* les expressions et les tours propres à la langue française et *latinismes* ceux de la langue latine.

Il peut y avoir gallicisme ou latinisme dans l'emploi d'un mot, dans la construction d'une phrase et dans l'emploi d'une figure.

On a pu remarquer dans la 2e partie de cette gr. un grand nombre de gallicismes et de latinismes. Disons encore un mot de quelques gallicismes dont il n'a pas été parlé.

Manière de rendre en latin quelques gallicismes.

I. Le verbe *être* suivi de *que* ou de *de* forme un grand nombre de gallicismes. En voici quelques exemples. *C'est* un crime *de* trahir sa patrie ; scelus *est prodere* patriam (c. à. d. *trahir sa patrie est un crime.*) *C'est* ainsi *qu*'il parla : sic *locutus est* (c. à. d. *il parla ainsi.*) *Ce fut* de nuit *qu*'il arriva ; de nocte *advenit.* *Sera-t-il* dit *que* nous languirons toujours dans l'esclavage ? itàne semper servitio *languebimus ?* (c. à. d. *languirons-nous toujours ainsi dans l'esclavage ?*) *C'est* se tromper *que* de croire ; *errat qui putat* (c. à. d. *celui-là se trompe qui croit.*)

Rem. Dans ces façons de parler *être homme à*, *être capable de*, &c. on tourne par *être tel que.* Ex- *Il n'est pas homme à* mentir ; *non is est qui* mentiatur (*qui* est mis pour *ut ille.*) *Elle n'est pas capable de* mentir ; *non ea est quæ* mentiatur.

II. *Avoir beau* se tourne par *en vain* et *avoir de la peine à* par *difficilement.* Ex. *Nous avons beau* l'avertir ; *frustrà*

eum monemus (c. à. d. *nous l'avertissons en vain.*) *Nous eûmes* bien *de la peine à* l'emmener ; eum *ægerrimè* abduximus (c. à. d. *nous l'emmenâmes très difficilement.*)

Rem. Cette façon de parler *il y a*, *il y avait*, &c. se rend en latin par *esse*. *Il y a* un homme qui ; *est* homo qui. *Il y aura* des hommes qui ; homines *erunt* qui.

III. Ces expressions *que qui que ce soit*, *qu'homme du monde*, *que personne*, *que possible*, &c. précédés d'*aussi* ou d'*autant* se rendent par *quàm* ou *quantùm* suivant le cas avec un superl. Ex. J'aime mon pays *autant qu'homme du monde ;* tàm amicus sum patriæ *quàm* qui *maximè*. Ils les voulaient *aussi* faibles *que possible ;* eos *quàm infirmissimos* esse volebant. On le favorise *autant que qui que ce soit ;* tantùm illi favent *quantùm* cui *maximè*.

IV. Si *aller* suivi d'un infin. marque qu'une chose est près de se faire, on tourne comme dans cet ex. Je *vais partir* pour Chambly ; *mox* Campobliensim *proficiscar* ou *profecturus sum*. (c. à. d. *je partirai* ou je *suis devant partir bientôt* pour Chambly.) *Etre près de* ou *sur le point de* marquant un futur s'exprime de la même manière.

V. Avec *venir* aussi suivi d'un infin. et *ne faire que de* on s'exprime comme dans ces ex. Il *vient de partir* (ou *il ne fait que de partir ;*) *modò profectus est* (c. à. d. *il est parti tout à l'heure.*) S'il *vient à* le *savoir ;* id si *rescierit* (c. à. d. *s'il le sait.*)

Rem. Si *ne faire que* marque un temps présent, il se tourne par toujours. Ex. Il *ne fait que* badiner ; *semper* nugatur.

VI. Si l'un des verbes *falloir*, *devoir*, marquant un futur, precede un infin. on s'exprime comme dans les ex. suivans. Je *dois partir* demain ; cras *profecturus sum*. Il nous *faut bâtir* ici une maison ; hîc nobis *ædificanda est* domus. Vous devez étudier ; *studere debes*. (Dans cette dernière phrase *devoir* ne marque pas le fut. mais l'obligation.

VIII. On dit : *summus mons*, le sommet d'une montagne ; *summa rupes*, le haut ou la cime d'un rocher, &c. *Medius mons*, le milieu d'une montagne ; *medium mare*, le milieu de la mer, &c. *Ima arbor*, le bas ou le pied d'un arbre, &c.

Il faut toujours, lorsque l'on traduit du latin et qu'il se présente un latinisme, commencer par traduire mot à mot et ensuite tourner en meilleur français. Ainsi après avoir

traduit littéralement cette phrase, *fratrem tuum progressum salutavi* de cette manière, *j'ai salué votre frère s'étant avancé ;* on mettra suivant le génie de la langue française, *votre frère s'étant avancé, je l'ai salué.* Cette méthode est extrêmement profitable aux étudians.

De la construction grammaticale.

La *construct. gramm.* est l'arrangement des mots d'une phrase tel que fixé par l'usage. Chaque langue a une construction qui lui est propre, C'est pourquoi il n'est pas permis de faire passer dans une langue une construction qui n'est propre qu'à une autre langue.

Voici les règles les plus générales de la construction latine. La lecture des auteurs classiques et le goût suppléeront à ce qui manque ici.

I. Les conjonctions se mettent comme en fr. avant le mot ou les mots qu'elles servent à lier. Ex. *Neque* animus, *neque* corpus à vobis aberit ; *ni* mon esprit *ni* mon corps ne vous manqueront.

Il faut excepter pourtant certaines conj. telles que *que*, *ve*, *tamen* qui se mettent après le premier mot. Ex. *Orpheaque* in medio posuit *sylvasque* sequentes ; il plaça au milieu Orphée et les forêts qui le suivaient.

II. Les prépos. et les adv. à quelques exceptions près, se mettent avant leur régime. Ex. Omnis gratia, honor *apud illos* sunt ; toutes les faveurs, tous les honneurs sont pour ceux-là. *Satis eloquentiæ* habebat ; il avait assez d'éloquence.

L'adverbe se met immédiatement avant le mot qu'il modifie. Ex. *Non vult :* il ne vent pas. *Parùm honestus*, peu honnête.

III. Les autres mots régis se mettent généralement avant les mots qui les régissent. Ex. *Patriæ charitas ;* l'amour pour la patrie. *Sibi perditâ Republicâ opus erat ;* il lui était utile de perdre la République.

IV. Le verbe se met le plus souvent à la fin de la phrase. Ex. Litteras *recitavit* quas sibi nomine Catilinæ redditas *dicebat*, il lut des lettres qu'il disait lui avoir été remises de la part de Catilina.

VERSIFICATION LATINE.

La versification latine est l'art faire des vers latins.

Les vers sont des mots mesurés et cadencés selon des règles fixes et déterminées.

Pour faire des vers latins, il faut savoir la *prosodie* latine, c'est à dire la quantité ou la mesure des syllabes de chaque mot.

De la quantité.

La quantité prosodique est l'espace de temps que l'on met à prononcer une syllabe.

Toute syllabe est ou *longue*, ou *brève*, ou *commune :* longue, si l'on met beaucoup de temps à la prononcer ; brève, si on en met peu ; commune, si elle se prononce longue ou brève à volonté.

La syllabe longue se marque par un trait horizontal, lībertas. La syllabe brève par une ligne courbe, frĕmĭtŭs. La syllabe commune par la réunion de ces deux signes, nĭgror ou nĕgror.

Voici les règles les plus générales de la quantité latine.

Des lettres.

On peut distinguer dans les consonnes : les *muettes* qui sont ; *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *k*, *p*, *q*, *t*, *v :* les *liquides* qui sont ; *l*, *r*, et les *doubles* qui sont ; *j*, *x*, *z*.

I. Quand une voyelle est suivie de deux consonnes ou d'une consonne double dans le même mot elle est longue. Ex. Hōrror, Ajax, gaza.

Rem. 1o. Si la première de ces consonnes est muette et le seconde liquide, la voyelle est ordinnirement commune : Nĭgror.

2o. Une voyelle suivie d'une consonne finale est pareillement longue, quand le mot suivant commence par une consonne : sēd satis.

II. Une voyelle suivie d'une autre voyelle ou d'une *h* dans le même mot est brève : Ardŭus, rĕi, cŏactus, ăhenum.

Rem. 1o. Cependant *fi* est long dans les temps du verbe *fio* où il n'y a pas d'*r* : Fīam, fīunt ; fīeri, fīerem. 2o. *A* est long dans āer : *e* l'est dans ēhen et dans le gén. et le datif de la cinquième déclinaison, s'il est entre deux *i* : Diēi. 3o. Quelques noms propres avec leurs dérivés s'écartent encore de cette règle : Æneās, priamēia. 4o. *O.* est commun dans ŏhe et *i* l'est dans le nom propre Marīa et dans les génitifs en *ius* : Unīus. Cependant, il est long dans alīus et bref dans alterĭus.

III. Les diphthongues sont longues : Phōēbus, ēurus. Les syllabes formées par contraction de deux autres syllabes le sont aussi : Nī pour *nisi*, cōgo pour *coago*, cūi pour cŭī. Cependant *præ* avant une voyelle est bref dans les mots composés : Prăĕire.

Quantité des finales.

A. E.

A. e. sont brefs à la fin des mots ; Rosă, bellă ; fină, amarĕ.

On ecxepte : 1o. Les impératifs des verbes de la première et de la seconde conjugaison : Amā, docē. 2o. Les ablatifs de la première et de la cinquième déclinaison : Rosā, diē. De même tous les cas en *a* et en *e* des noms de la prémière déclinaison venus du grec : Æneā, musicē. 3o. La plupart des prépositions et des adverbes : frustrā, ergā ; dē, minimē. De même les monosyllabes mē, tē, sē, nī, signifiant *de peur que.* 4o. La finale des noms indéclinables cetē et Tempē. 5o. Les adjectifs de nombre en *ginta* ainsi que ferĭ et cavĕ, où les finales sont communes : Trigintă.

I. U.

I. u. sont longs à la fin des mots : Populī, farī ; risū, fatū.
On excepte, 1o. La conjonction nisĭ et les noms de la troisième déclinaison qui viennent du grec : Paridĭ, parī. 2o. les mots suivants dans lesquels *i* est commun, mihi, tibi, sibĭ, ibĭ, quasĭ, ubĭ, utĭ.

O.

O final est commun : Virgŏ, amŏ, amandŏ.
On excepte : 1o. Les monosyllabes, le datif et l'ablatif singulier, ainsi que les adverbes qui viennent d'un ablatif : dō, prō, populō, meritō. 2o. Ergō mis pour *causâ* et plusieurs noms grecs tels que Cliō, Androgeō dans lesquels *o* final est pareillement long. 3o. Citŏ, imŏ, illicŏ, cedŏ mis pour *dic*, modŏ et ses composés dans lesquels *o* est bref.

As, Es. Os.

As, *es*, *os*, sont longs à la fin des mots : ætās, amās ; ætatēs, amēs ; honōs, populōs.
On excepte : 1o. La plupart des noms de la troisième déclinaison qui viennent du grec, comme, lampăs, heroăs, arcadĕs, arcadŏs. Cependant les accusatifs en *es* sont toujours longs. 2o. Penĕs, ĕs, tu es et ses composés, ainsi qu'un grand nombre de nominatifs singuliers de la troisième déclinaison terminés en *es* : segĕs, milĕs. 3o. Compŏs, impŏs, ŏs, ossis et exŏs.

Us. Is. Ys.

Us, *is*, *ys* sont brefs à la fin des mots : Populŭs, corpŭs ; turrĭs, magĭs ; capys.
On excepte : 1o. Le génitif singulier, le nominatif, l'accusatif et le vocatif pluriels de la quatrième déclinaison : Fructūs, De même Jesūs, tripūs, et le nominatif singulier des noms dont la pénultième est longue au génitif : Jūs, jūris ; tellūs, tellūris. 2o. Les adverbes forīs et gratīs ainsi que le datif et l'ablatif pluriels, dans lesquels *is* final est

long : Populīs, notrīs. 3o. Le nominatif des monosyllabes dont la penultième est longue au génitif ; Līs, lītis. 4o. *Is* final est encore long au singulier, quand la pénultième est longue à la seconde personne du pluriel : nescīs, nescītis ; sīs, sītis, abīs, abītis ; fīs, fītis ; de plus dans ensīs, faxīs, vīs, mavīs, cuīvis et quamvīs. 5o. Tethȳs dans lequel *ys* est commun.

B. D. L. R. T.

B, *d*, *l*, *r*, *t*, à la fin des mots, rendent brève la syllabe qui les précède : ăb, apŭd, vĕl, vĭr, quŏt.

On excepte : 1o. Les noms hébreux, comme Jōb, Daniēl. 2o. Sāl, sōl ; aēr, æthēr, cratēr, ibēr, vīr ; cūr, fūr ; lār, nār, pār et ses composés. 3o. Cŏr et Celtibĕr dans lesquels la voyelle qui précède *r* est commune.

C. N.

C, *n*, à la fin des mots, rendent longue la voyelle qui les précède : Hōc, quīn.

On excepte : 1o. Nĕc, donĕc et les noms en *en*, *inis* : Numĕn, numinis. 2o. ăn, ĭn, tamĭn et leurs composés, ainsi que la voyelle qui précède *n* dans certaines manières abrégées d'interroger, comme vidĕn' ? nostĭn ?egŏn' ? mis pour *videsne* ? *nostine* ? *egone* ? 3o. Certains noms grecs, comme Orpheŏn, Daphnĭn, 4o, Făc et le pronom hĭc où les voyelles qui précédent *c* sont communes.

Mots composés.

I. Les composés suivent la quantité de leurs simples. Ainsi *o*, étant bref dans prŏbus, le sera pareillement dans imprŏbus.

II. Les prépositions ăb, ăd, antĭ, circŭm, ĭn, intĕr, ŏb, pĕr, prætĕr, sŭb, supĕr, brèves de leur nature, le sont aussi dans les mots composés, si elles sont suivies d'une voyelle. Circŭmire, supĕresse.

III. *Re* est long dans rēfert ; dans tous les autres mots composés il est bref. Rĕferre, rĕdire.

Des crémens.

Le crément est un accroissement de syllabes.

Le crément a lieu dans les noms et dans les adjectifs, quand il s'y trouve plus de syllabes aux autres cas qu'au nominatif singulier. Ainsi il y a un crément dans *bonorum* dont le nominatif est *bonus* : il y en a deux dans *virtutibus* dont le nominatif est *virtus.*

Le crément a lieu à un tems ou à une personne d'un verbe, quand il s'y trouve plus de syllabes qu'à la seconde personne du singulier du présent absolu de l'indicatif actif vrai ou supposé. Ainsi dans *audies* il y a un crément, il y en a deux dans *audiemus*, trois dans *audiebaris*, quatre dans *audiebamini* ; parce qu'il y a dans ces mots une, deux, trois, quatre syllabes de plus que dans *audis*, seconde personne du singulier du présent absolu de l'indicatif,

Rem : Ce n'est jamais la dernière syllabe d'un mot qui est crément, mais celle ou celles qui la précèdent immédiatement. Ainsi les quatre crémens de *audiebamini* sont *di-e-ba-mi.*

Crémens des noms.

Crémens du singulier dans la troisième déclinaison.

A. O.

A. o., crémens du singulier, sont longs dans la troisième déclinaison : calcar, calcāris ; sermo, sermōnis.

On excepte pour le crément *a* : 1o. Les noms propres masculins en *al* : Annibal, Annibălis. 2o. Les noms en *as* dont le génitif est en *adis* ou *aris* : pallas, pallădis ; mas măris. 3o. Les noms neutres en *ma :* thema, themătis. 4o. Anas, anătis ; trabs, trăbis et un grand nombre de noms et d'adjectifs en *ar*, *aris* : Cæsar, Cæsăris : Jubar jubăris ; par, păris.

On excepte pour le crément *a*. 1o. Les noms neutres en *or*, *us*, *ur* . marmor, marmŏris ; pectus, pectŏris ; ebur, ebŏris. 2o. Les noms de peuple en *o*, *onis* : Macedo, Macedŏnis et beaucoup de noms propres grecs en *on*, *onis* et en

er, *oris* : Palæmon, Palæmŏnis ; Hector, Hectŏris. 3o. Compos, compŏtis et impos, impŏtis ; ops, ŏpis et inops, inŏpis : de plus arbor, arbŏris ; bos, bŏvis ; lepus, lepŏris ; memor, memŏris ; præcox, præcŏcis ; tripus, tripŏdis &c,

E. I. U. Y.

E, *i*, *u*, *y*, crémens du singulier, sont brefs dans la troisième déclinaison, cinis, cinĕris ; virgo, virgĭnis ; dux, dŭcis ; martyr, martÿris.

On excepte pour le crément *e* : 1o, Les noms en *en*, *enis* : splen, splēnis. 2o. Plusieurs noms grecs et hébreux : crater, cratēris ; Daniel, Daniēlis. 3o. Les noms suivans : halec, halēcis : hæres, hœrēdis ; lex, lēgis ; locuples, loculplētis ; merces, mercēdis : plebs, plēbis ; quies, quiētis ; ver, vēris ; vervex, vervēcis.

On excepte pour le crément *i* : 1o. La plupart des noms et des adjectifs en *ix* : radix, radīcis , felix, felīcis. 2o. Quiris, Quirītis ; Samnis, Samnītis et les noms en *in* qui viennent du grec : delphin, delphīnis. 3o. Dis, dītis ; glis, glīris ; lis, lītis, et vīres pluriel de vis.

On excepte pour le crément *u* : 1o. Frux, frūgis . lux,lūcis et Pollux, Pollūcis. 2o. Les noms qui font *udis*, *uris*, *ulis*, au génitif, sans y comprendre néanmoins intercus, intercŭtis : ligur, ligŭris ; pecus, pecŭdis. Ex Incus, incūdis ; jus, jūris ; virtus, virtūtis.

Crémens du Singulier.

DANS LES AUTRES DÉCLINAISONS.

Dans la seconde déclinaison, excepté dans Iber, Ibēri et Celtiber, Celtibēri, le crément du singulier est bref : Puer, puĕri ; vir, vĭri ; satur, satŭri.

Le crément du singulier, dans la quatrième et dans la cinquième déclinaison, suit ce qui a été dit plus haut, qu'une voyelle suivie d'une autre voyelle est brève : domus, domŭi ; res, rĕi.

Il n'y a pas de crément du singulier dans la première déclinaison.

Crémens du Pluriel.

Les crémens du singulier ont au pluriel la même quantité. Ainsi *o* étant long dans *sermōnis*, le sera également dans sermōnes.

Il *y* a crément du pluriel, lorsqu'un cas du pluriel a une syllabe de plus que le nominatif pluriel. Ainsi il y un crément du pluriel dans *puerorum*, parce que ce mot a une syllabe de plus que son nominatif pluriel *pueri*.

A. E. O.

A, *e*, *o*, crémens du pluriel, sont longs : Rosārum, diērum, puerōrum.

I. U.

I, *u*, crémens du pluriel, sont brefs : Virtutĭbus, artŭbus.

Crémens des verbes.

La quantité des quatre tems primitifs se trouve dans le Dictionnaire.

Voici pourtant sur la quantité de ces tems quelques règles assez générales qu'il est bon de retenir.

I. Les verbes de la troisième conjugaison, ceux de la quatrième en *ere*, *io* et de plus dăre et ses composés, ont la voyelle qui précède *re* brève legĕre, accipĕre.

La voyelle qui précède *re* dans les autres verbes, est longue : amāre, monēre, audīre, īre.

II. Les passés de deux syllabes, excepté bĭbi, dĕdi, fĭdi, scĭdi, stĕti, tŭli et leurs composés, ont la première longue. Ex : Vēni, vīdi, vīci.

III. Les passés qui redoublent leur première syllable, excepté cĕcīdi venant de *cædo* et pĕpēdi venant de *pedo*, ont les deux premières brèves. Ex : Dĭdĭci, tĕtĭgi.

IV. Dans les verbes dont le passé est terminé en *vi*, la voyelle qui précède *vi* et celle qui précède *tum* au supin sont longues : amāvi, amātum ; explēvi, explētum ; quæsīvi, quæsītum.

On excepte abolĭtum, abĭtum et les autres composés d'*eo*.

V. Les supins de deux syllabes, excepté cĭtum venant de *cieo*, dătum, ĭtum, lĭtum, rătum, rŭtum, sătum, sĭtum, stătum, ont la première longue. Ex. Fūsum, nōtum.

Rem : Les tems et les personnes gardent la quantité des tems ou des personnes dont ils se forment. Ainsi *a* et *o*, étant longs dans ōrāre, le seront dans ōrārem : *a*, *e*, *i*, étant brefs dans dătum, lĕgĕre et tĕtĭgi, le seront également dans dăturus, lĕgĕrem et tĕtĭgerim.

Cependant stătum fait stāturus.

A. E. O.

A, *e*, *o*, crémens des verbes, sont longs : amāmus, amēmus, amātōte.

On excepte le crément *da* du verbe dăre et de ses composés : dăbamus, circumdătur.

On excepte pour le crément *e* : 1o. Les tems en *eram*, *erim*, *ero* : amavĕram, amavĕrim, amavĕro. 2o. Les secondes personnes du futur passif en *beris*, *bere* : amabĕris, amabĕre ; docebĕris, docebĕre. 3o. Le crément du présent absolu de l'indicatif passif des verbes qui ont *ere* bref à l'infinitif : legĕris ou legĕre, tu es lu.

I. U.

I, *u*, crémens des verbes, sont brefs : legĭmus, sŭmus, volŭmus.

On excepte pour le crément *i* : 1o. Le premier crément du verbe *ire* et celui du présent absolu de l'indicatif des verbes dont l'infinitif fait *ire* : īmus, ītis, ībam, ībo, audīmus. 2o. Le présent absolu du subjonctif des verbes *malo*, *volo*, *nolo*, de *sum* et de ses composés : malīmus, velītis, sīmus.

On excepte, pour le crément *u*, le participe en *rus* : amatūrus.

Du vers.

Le vers se mesure par le *pied*. Le pied est un arrangement convenu de syllabes longues ou brèves. Il y a des

pieds de différentes espèces. Il suffit de connaître les suivans :

I. Le *spondée* composé de deux longues : lūnī.
II. Le *pyrique* composé de deux brèves : ămŏr.
III. Le *molosse* composé de trois longues : libērtās.
IV. Le *tribraque* composé de trois brèves : pŏpŭlŭs.
V. Le *trochée* composé d'une longue et d'une brève : cūră.
VI. *L'iambe* composé d'une brève et d'une longue : cŏrāx.
VII. Le *dactyle* composé d'une longue et de deux brèves : cōpĭă.
VIII. *L'anapeste* composé de deux brèves et d'une longue. fŭrĭæ.

Rem : On fait la dernière syllabe d'un vers longue ou brève à volonté.

Différentes espèces de vers.

Il y a plusieurs espèces de vers, mais les plus communs sont : *l'Hexamètre*, le *Pentamètre* ; *l'Iambique*, le *Scazon*, *l'Asclépiade*, le *Glyconique*, le *Saphique*, *l'Adonique*, le *Phaleuce* et *l'Alcaïque*.

Avant que de voir les différentes règles des vers, il faut savoir ce que l'on entend par *césure* et par *élision*.

De l'élision.

L'élision (c'est-à-dire *retranchement*) est une règle par laquelle *m* et les voyelles finales cessent de se compter dans la mesure du vers, lorsque le mot suivant commence par une voyelle ou par une *h*. Ainsi ces vers :

Jam fragiles poteram à terrâ contingere ramos :
Daphnis me malus urit, ego hanc in Daphnide laurum :

doivent se scander * comme s'ils étaient écrits :

Jām frăgĭ lēs pŏtĕ r ā ter rā con tĭngĕrĕ ramos ;
Dāphnĭs mē mălŭs ūrĭt, ĕ g-hānc ĭn Dăphnĭdĭ lāurūm.

Les interjections *ô ! io ! heu ! hei ! vœ*, ne se retranchent point avant une voyelle :

Hēu ! ŭbi pāctă fĭ dēs, ŭbĭ quāē jū rārĕ sŏ lēbās.

---

* *Scander un vers*, c'est le mesurer ou le diviser selon les pieds dont il est composé.

De la césure.

La césure est une syllabe qui finit un mot et qui commence un pied :

Sertă prŏ *cūl* tān *tūm* căpĭ *tĭ* dē lāpsă jă cēbānt.

Plus un vers a de césures, plus il a de grâce.

Les vers Pentamètres, Iambiques, Saphiques et Phaleuces dont nous allons parler, doivent avoir une césure après le second pied.

Les vers hexamètres, s'ils n'ont pas de césure après le second pied, doivent au moins en avoir après le premier et le troisième pied.

Une syllabe élidée ne doit pas être considérée comme césure.

Vers Hexamètre.

Le vers Hexamètre a six pieds, dont le cinquième est un dactyle, le sixième un spondée et les autres indifférement dactyles ou spondées :

Ipsī tē fōn tēs, īp sa hǣc ār būstă vŏ cābānt.

Rem : Il doit rarement y avoir une césure après le quatrième pied dans le vers Hexamètre. Cette césure rend le vers dur. Pareillement on ne trouve pas dans les poëtes de césure après le cinquième pied ; c. à. d. de vers finissant par un monsyllabe non élidé, si ce n'est pour faire image, comme dans ce vers de Juvénal :

Et rŭĭt ānte ā rām sūm mī Jŏvĭs, ūt vĕtŭ lūs bōs.

II. Quelquefois les poëtes, à cause de la gravité du sujet, finissent le vers par deux spondées. Ce vers s'appelle *spondaïque* :

Cără Dĕ ūm sŏbŏ lēs, māg nūm Jŏvĭs īncrē mēntūm.

Vers Pentamètre.

Le vers Pentamètre a cinq pieds, dont les deux premiers sont indifféremment dactyles ou spondées, le troisième toujours un spondée et les deux derniers deux anapestes :

Sīc vōs nōn vō bīs vēl lĕră fĕr tīs ŏvēs.

Rem : Le vers Pentamètre précédé d'un vers Hexamètre forme ce que l'on appelle un *distique*. On s'en sert particulièrement pour les sujets tristes et lugubres. Virgile fait ainsi son épitahe :

Māntŭă mē gĕnŭ ĭt, Călă brĭ răpŭ ērĕ, tĕ nēt nūnc.
Pārthĕnŏ pē. Cĕcĭ nĭ pās cŭă, rū ră, dŭcēs.

Chaque distique doit renfermer un sens complet.

Vers Iambiques.

Il y a des vers Iambiques de deux pieds ; de quatre pieds, de six pieds et de huit pieds. Ceux de quatre pieds et de six pieds sont les plus communs :

Sūrgĭt mănē.
Nĕc hōr rĕt ī rātūm mărē.
Dūcūnt vŏlen tĕm fā tă, nō lĕn tĕm trăh ŭnt.
Părānt pĕ rĕn nēm glō rĭūm vīr tūs ĕt ē rŭdī tĭō.

Rem ; Le vers Iambique peut aussi prendre, outre l'iambe et le spondée, des tribraques aux pieds pairs, excepté au dernier, qui doit toujours être un iambe ; et dans les pieds impairs le tribraque, le dactyle, et l'anapeste :

Nĕc ŭbă lĭē nē. quās ŏpēs āccē pĕrĭt.

Vers Scazon.

Le scazon a six pieds qui sont les mêmes que dans les vers iambiques, excepté que le cinquième doit toujours être un iambe et le sixième un spondée :

Prŏbĭtā tĕ Mār cōs āē quĭtā tĕ Māū rĭcōs.

On s'en sert pour invectiver.

Vers Asclépiade.

L'Asclépiade ou *Choriambe* a quatre pieds et une syllabe longue. Le premier pied est un spondée et les trois autres des dactyles. La syllabe longue doit être après le second pied et finir un mot.

Tē Jō sēph cĕlĕ brēnt āgmĭnă cœlĭtūm.

Vers Glyconique.

Le vers Glyconique est composé d'un spondée et de deux dactyles :

Vīctō rūm gĕnŭs ōptĭmŭm.

Un Glyconique précédé de trois Asclépiades forme une strophe.

Vers Saphique.

Le vers Saphique tire son nom de Sapho son inventrice. Il a cinq pieds. Le premier et les deux derniers sont des trochées, le second un spondée et le troisième un dactyle :

Dūm sĭ lēnt vēn tĭ vĕnĭt ăctŭ ōsŭs.

Vers Adonique.

Le vers Adonique n'a que deux pieds, un dactyle et un spondée

Ardĕt ĕt ōdīt.

Un vers Adonique précédé de trois vers Saphiques forme une strophe.

Vers Phaleuce.

Le vers Phaleuce ou *Hendécasyllabe* a cinq pieds. Le premier est un spondée, le second un dactyle et les trois autres des trochées :

Cōntīn tūs mŏdi cīs mĕ ōquĕ lætŭs.

Vers Alcaïque.

Le vers Alcaïque est composé de deux iambes, suivis d'une syllabe longue et de deux dactyles. On peut aussi mettre un spondée à la place du premier iambe :

Quīcūm quĕ tĕr rāē mūnĕrĕ vēscĭmŭr.

On fait des strophes de quatre vers, dont les deux premiers sont alcaïques. Le troisième au lieu des deux dactyles a deux trochées. Le quatrième est composé de deux dactyles suivis de deux trochées.

Ehēu, fŭgā cēs, Pōstŭmĕ,
Lābūn tŭr ān nī ; nēc pĭē tās mŏrăm
Rūgīs ĕt īns tān tī sĕ nēctā
Āffĕrĕt īndŏmĭ tæquĕ mōrtī.

Cadences.

La cadence est un choix et un arrangement de mots propres à flatter l'oreille. La cadence est essentielle aux vers ; car, dit Boileau :

Le vers le mieux rempli, le plus noble pensée
Ne peut plaire à l'esprit, si l'oreille est blessée.

Il y a des cadences particulières assorties aux différens sujets. Par exemple, pour peindre la tristesse, qui est une longueur et un abattement de l'âme, on se servira de spondées et de grands mots, parce qu'ils rendent le vers plus pesant.

Et cā sūm insōn tīs mē cūm īndīg nābăr ă mīcī.

Pour peindre la joie, qui est la santé et le contentement de l'âme, on emploiera les dactyles, parce qu'ils rendent le vers plus vif et plus rapide.

Ipsĕ egŏ cānă lĕgām tĕnĕ ră lā mūgĭnĕ mālā,
Cāstănĕ āsquĕ nŭ cēs, mĕă quās Āmă ryllĭs ă mābāt.

Pour les mêmes raisons, les dactyles exprimeront la legèreté et les spondées la pesanteur.

Pour faire sentir la dureté, on emploira des mots, dans lesquels plusieurs consonnes se suivent, ou bien qui renferment des lettres dont le son est rude, comme *h*, *r*, *x*, *rigor*, *phalanx*, *trahax* :

Hīnc ēx āudī rī gĕmĭ tūs ēt sāēvă sŏ nāre
Vērbĕră, tūm strī dōr fĕr rī trāc tāēquĕ că tēnāē.

Licences poétiques.

Voici a peu près les licences que se permettent les poëtes ; mais dans l'usage de la plupart desquelles ceux qui les imitent doivent être très réservés.

I. Ils rendent quelquefois longue une syllabe brève de sa nature, pour en faire une césure : Tērrās *quē* trāc tūsquĕ.

II. D'autres fois ils font élider la fin du vers avec la voyelle qui commence le vers suivant.

.... rĕ|mōsquĕ rŭ|dentes*que* ;
Exīgŭ|ī nŭmĕ|rō.

On trouve aussi quelques exemples où la césure empêche l'élision : Cælĭfĕ|rō At|lantī.

III. Ils transposent les adjectifs : In *nova mutatas* formas corpora, pour corpora *mutata* in *novas* formas.

IV. Ils mettent l'adjectif pour l'adverbe : *Multa* gemens au lieu de *multùm* gemens.

V. Ils mettent le comparatif au lieu du superlatif et le superlatif au lieu du comparatif : Ante alios *immanior* omnes. Quo non *pulcherrimus* alter.

VI. Ils emploient des hellénismes : *Demissa vultum*, ayant le visage baissé ou, mot à mot, baissée quant à son visage.

VII Ils ajoutent la syllabe *er* à l'infinitif des verbes passifs et déponens : *Dominarier* pour *dominari.*

VIII. Souvent ils mettent l'infinitif présent au lieu d'un autre temps : Vetant *consistere* pour vetant *ne consistamus. Certare* parati pour *ad certandùm.*

IX. Ils décomposent les mots : Illam fluctus torquet *agens circum* pour *circumagens.*

X. Ils suppriment les verbes, les prépositions, les conjonctions : Undè Albani atque altæ mœnia Romæ (sous entendu *ducunt ortum.*) Jactatos æquore toto (sous entendu *in.*) Suras evincta cothurno (sous entendu *circa.*) Jubeto certet Amyntas (sous entendu *ut.*)

XI Ils changent l'ordre de la construction. Laurum sine *tempora circum* serpere. *Quos inter* medius venit furor.

XII. Ils mettent au datif le nom du lieu où l'on va. Ex : Dum inferret deos *Latio* pour *in Latium.*

XIII. Ils prennent le tout pour la partie ou la partie pour le tout. Manum *pinu flagranti* implet, c'est à dire *ramo pinûs.* Prima ineunt certamina quatuor *carinæ*, c'est à dire *naves.*

XIV. Ils prennent le contenant pour le contenu. Bibere *Xanthum* pour bibere *aquas* Xanthi.

XV. Ils prennent la cause pour l'effet. Ils diront *Bacchus* pour *vinum*, parce que Bacchus est le Dieu du